

TIMGAD

UNE CITÉ AFRICAINE

SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR

A. BALLU
ARCHITECTE EN CHEF
DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE

R. CAGNAT
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

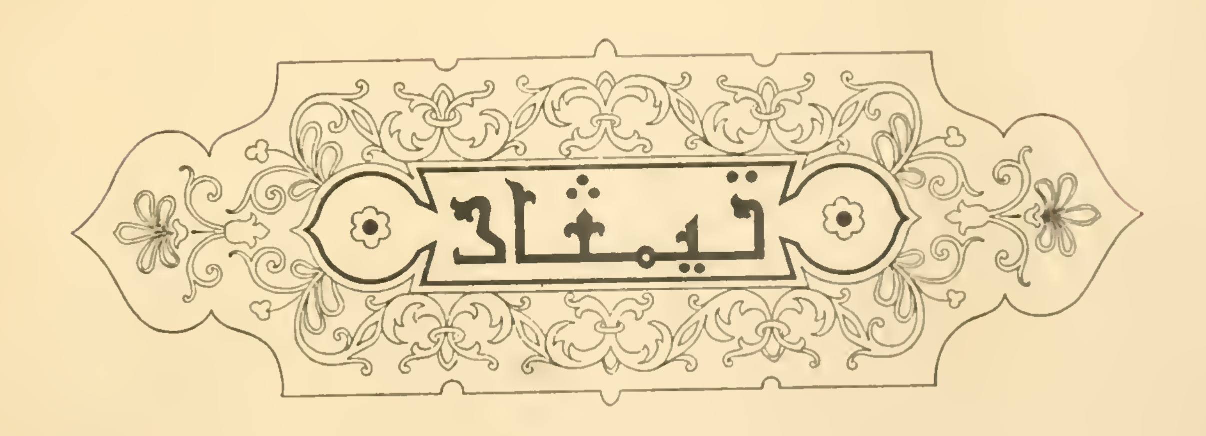
OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANS ET DE DESSINS

EXÉCUTÉS PAR LES SOINS DU SERVICE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE

ET

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS



PARIS

ERNEST LEROUX, EDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1903

7e livraison.



Fig. 127. — Un coin du frigidarium des Thermes du Nord

LES THERMES DU NORD

I. LES GRANDS THERMES DU NORD

Autrement considérables que les deux établissements de bains décrits dans le chapitre précédent sont les thermes qui existaient en dehors de la ville à quelque distance de la porte du Nord ; ils constituent aujourd'hui encore un ensemble fort imposant et donnent l'idée d'une construction qui était certainement autrefois presque somptueuse.

Ce qui les caractérise c'est la régularité du plan, inconnue aux autres bains de Timgad, et aussi la symétrie parfaite de chaque moitié de l'édifice : l'axe transversal, c'est-à-dire celui qui est parallèle à la façade et qui court du Sud au Nord, divise exactement la construction en deux parties semblables par la disposition générale

comme par les détails; il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter au plan (Pl. XXXIII)[1]. On sait que cet aménagement symétrique est propre aux grands établissements thermaux de Rome dont nous connaissons le plan ou qui existent encore.

Les murs de l'édifice sont bâtis en blocage enfermé dans des revêtements de belles briques. Il mesure exactement dans ses plus grandes dimensions 80m,50 de longueur sur 64m,95 de largeur, sans compter deux contreforts, longs de 3m,95, qui épaulent le côté Nord du monument.

L'entrée était située sur la grande voie qui, partant de la porte du Nord, se dirigeait vers Cirta; un escalier de dix marches (Pl. XXXVII, 2) donnait accès à un perron où s'ouvraient deux portes; la partie Sud de cet escalier semble avoir été modifiée à une date postérieure pour permettre au public de pénétrer ou de sortir par la pièce 7; il est probable qu'originairement elle était semblable à la partie septentrionale et venait s'appuyer perpendiculairement contre le mur de la façade.

Une ouverture symétrique à l'entrée, mais non précédée d'un perron[2], existe sur la face opposée de l'édifice, regardant l'Ouest et donnant sur une voie secondaire.

On avait accès dans les thermes par un vestibule (6); en face de la porte s'arrondissait une niche disposée dans le mur; aucune ouverture n'y avait été aménagée, de telle sorte que pour pénétrer plus avant il fallait faire un détour et passer par les couloirs 5 et 7; disposition qui mettait les baigneurs à l'abri des regards de passants indiscrets et les défendait en même temps contre l'arrivée directe de l'air extérieur. C'est dans un de ces couloirs (7) qu'on pratiqua ultérieurement une porte sur le perron pour faciliter la circulation; on remarquera que le couloir correspondant (VII) en est privé.

(1) Nous y avons rendu cette similitude plus sensible encore en attribuant le même numéro aux salles qui se correspondent, marqué en chiffres arabes du côté de l'Est, en chiffres romains vers l'Ouest.

(2) Ceux qui dirigeaient les ouvriers chargés des fouilles assurent que les traces d'un perron auraient été constatées au cours des travaux; dans l'état actuel de l'édifice, il est impossible de contrôler leur assertion.

On arrivait alors dans la salle 2. Le pavement en était fait d'une belle mosaïque à larges rinceaux de feuillages, qui a malheureusement assez souffert ; elle était encadrée dans un entourage de marbre rose. Les décharges par où s'écoulaient les eaux de lavage de la pièce sont encore intactes aux quatre coins. La face orientale est décorée de trois niches en segments de cercles et de deux niches rectangulaires ; deux d'entre elles, sont occupées par des portes de communication avec les couloirs d'entrée.

Au Nord de cette salle 2 s'ouvre, par trois entre-colonnements, une pièce de même largeur ; elle communique avec une autre chambre plus petite qui forme l'angle Nord-Est (4). Même aménagement dans la salle II avec ses annexes III et IV.

La face occidentale de la salle 2 est ornée de deux niches, également en segments de cercle, qui encadrent les baies de communication avec la salle 1. L'une de ces niches, celle du Nord-Est, contient une porte biaise par où l'on passe dans une petite chambre (15). Près de l'autre un passage, également biais, mais bien plus développé, conduisait à la salle 14. Au milieu du passage on avait ménagé un escalier — par où on pouvait accéder aux terrasses du monument — constitué par des marches en briques de 0m,60 de longueur (chaque marche est formée par deux briques juxtaposées) et de 0m,29 de hauteur. Il est resté intact jusqu'au niveau du premier palier. Là une seconde volée prenait une direction différente de celle qui avait été donnée à la volée inférieure.

Le quatrième côté de la salle 2 était percé de deux portes, l'une conduisant à la partie des thermes réservée aux bains chauds, l'autre à une sorte d'antichambre (9) qui s'ouvrait, d'un côté, sur une petite pièce 8, contiguë au couloir 7, de l'autre sur une grande chambre voûtée (10) de 14m,80 sur 9m,85, couverte en voûte d'arête et terminée par une partie demi-circulaire. Dans la chambre symétrique qui regarde le Sud-Ouest (X), ce demi-cercle a été utilisé pour établir des latrines ; le système est celui que l'on a constaté partout ailleurs à Timgad ; un canal profond longeait le mur,

recueillait les matières et les amenait dans les grands égouts de décharge ménagés le long de l'édifice (voir plus bas).

Toute cette partie du monument est occupée par les pièces secondaires des bains : vestiaire, salles de conversation et d'exercices, chambres réservées au service. Il est difficile de donner à chacune en particulier un nom précis, sans tomber dans la fantaisie.

La grande pièce (1) formait la partie centrale des bains froids (Pl. XXXIV). Ses dimensions sont considérables, près de 30 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur ; c'était la plus ornementée. Les mosaïques du dallage plus riches encore que celles des deux autres grandes salles 2 et 11, étaient divisées en trois compartiments correspondant aux trois travées que déterminaient les larges piliers saillants, adossés aux deux longs côtés de la pièce. Le compartiment du milieu était fait de rinceaux et de figures, les compartiments latéraux de dessins géométriques. Il n'en reste presque plus rien aujourd'hui. Au centre de la salle un disque ornementé de jours en forme de rosace permettait à l'eau de s'échapper dans le sous-sol.

L'ordonnance des deux faces Est et Ouest est la même ; une niche hémisphérique occupait la partie centrale du mur, entre les deux baies qui faisaient communiquer la salle avec les pièces 2 et 11 : ces deux niches ont conservé leur dallage en mosaïque en fort bon état encore, surtout celle de l'Ouest (fig. 127).

Du côté Nord s'ouvrait une grande arcade, donnant accès, par trois marches élevées, à une longue piscine que longe une banquette et que terminent à son extrémité deux demi-cercles décorés de trois niches, l'une circulaire et deux rectangulaires (fig. 128). Au bas de chacune d'elles on voit encore des amenées d'eau qui passaient soit dans des statues formant sujets de fontaine, soit dans des goulottes ornementées.

Le fond du bassin est de mosaïque grossière noire.

De chaque côté des piliers qui encadraient la piscine, deux renforcements rectangulaires complétaient la décoration de la salle du côté Nord.

Le mur Sud était percé de trois baies. L'une, au centre, permettait d'entrer par trois entre-colonnements dans un vestibule (17) que délimite au fond un mur décoré d'une niche arrondie; les deux autres, à droite et à gauche, à des piscines plus petites que la précédente (B et C : 5^m,50 sur 4^m,50) où l'on descendait par trois gradins et par un seuil de marbre rose (fig. 129) ; on pouvait y accéder soit en venant de la salle 1, soit en passant par le vestibule 17.

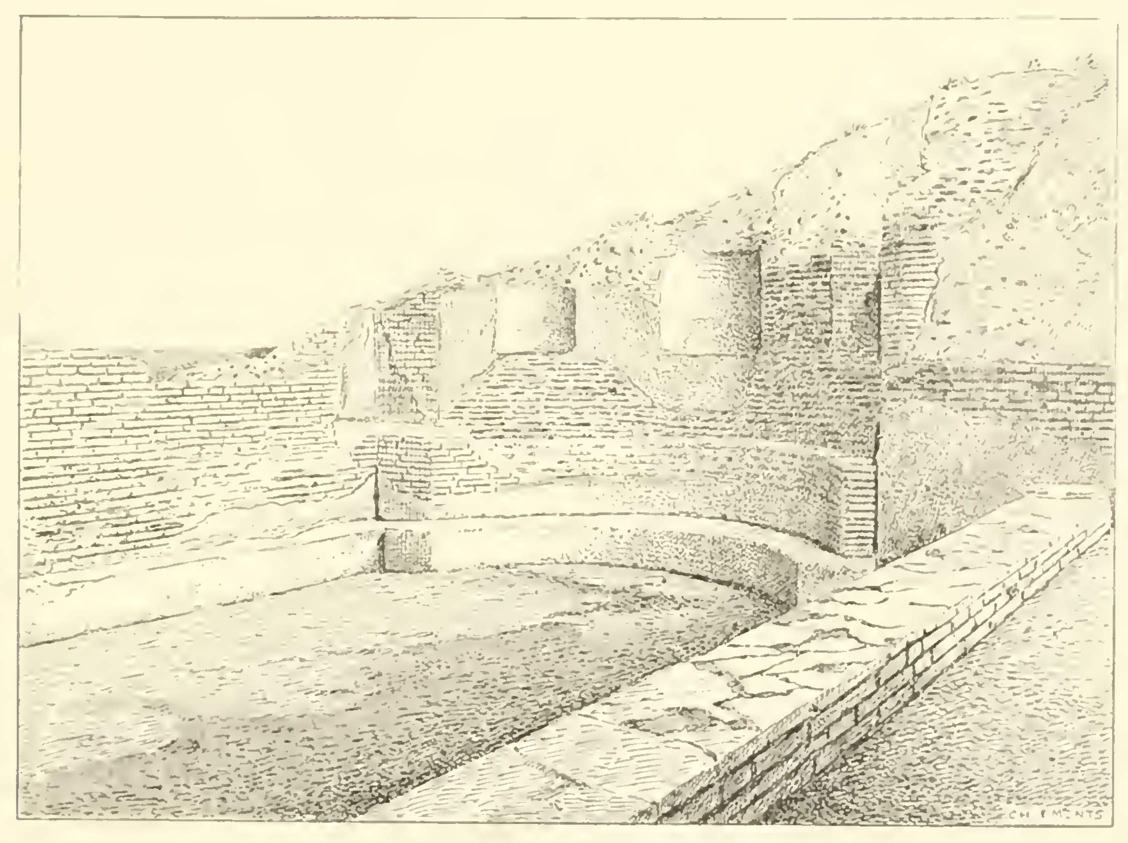


Fig. 128. — Grande piscine des Thermes du Nord.

Celui-ci donnait entrée au Sud dans la partie chauffée de l'établissement. Nous y retrouvons, naturellement, les différentes pièces constitutives des thermes antiques. Les salles 16, 12 et XII constituaient des *tepidarium* ; on le reconnaît très nettement à ce que la chaleur arrivait sous le pavement, non pas directement d'un fourneau aménagé dans le voisinage immédiat, mais par l'intermédiaire des salles 15, 11 et XI dont le sous-sol communiquait avec

celui de leurs voisines (Pl. XXXV). Cette chaleur atténuée ne pouvait convenir qu'au *tepidarium*. Les autres chambres 11, XI, 13, XIII et 15, également toutes voûtées, recevaient, au contraire, la chaleur de fours allumés aux flancs de chacune d'elles (*b*) et étaient établies sur un système de *suspensurae*. La grande pièce 15 était garnie de trois bassins d'eau chaude, *a*, *c*, *d* terminés au fond par une paroi courbe ; chacun d'eux s'échauffait par des foyers

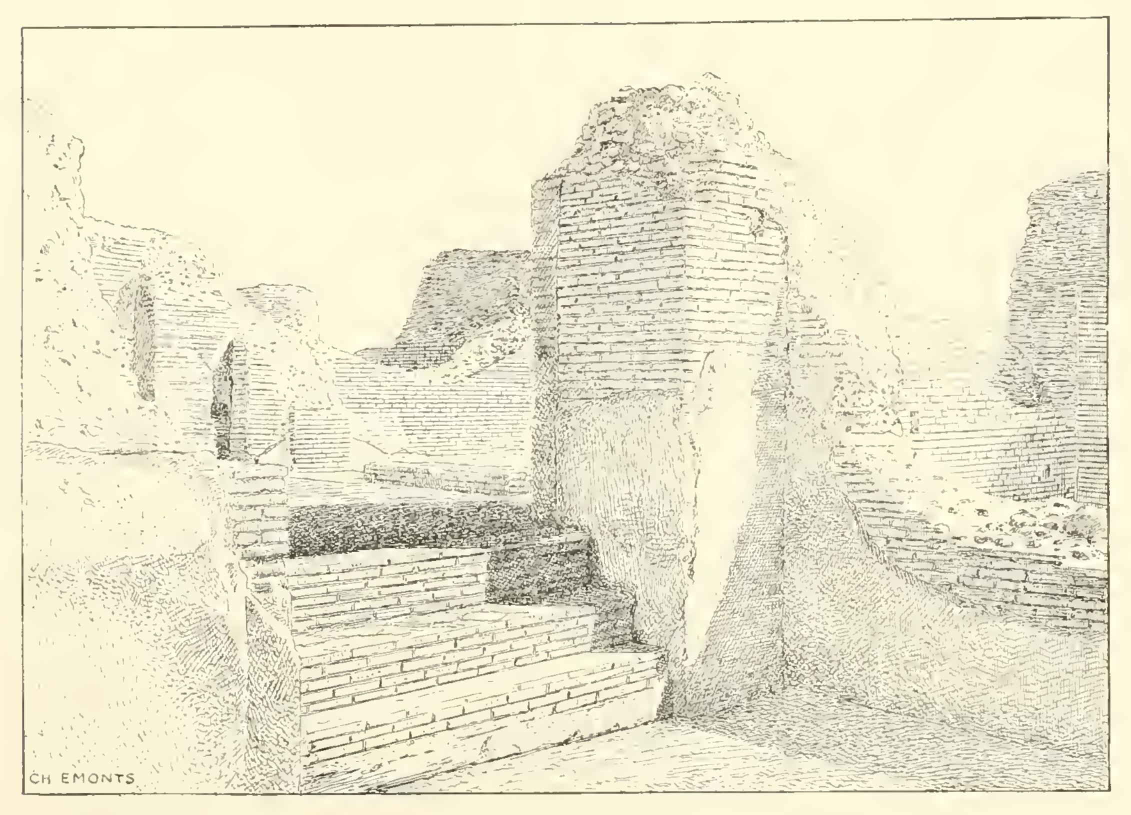


Fig. 129. — Piscine B.

distincts, deux grands à chaque extrémité de l'avant-corps saillant de l'édifice (Pl. XXXVI, 1 et fig. 130), un plus petit au milieu. La baignoire *d* mesure 4 mètres de largeur sur 9 de longueur ; elle était pavée d'une mosaïque noire grossière ; les autres ne mesurent que 5 mètres de longueur. A ces bassins on reconnaît que la pièce 15 était un *caldarium*.

Les salles 11 et XI, un peu moins grandes (11^{m} sur 8^{m}), doivent être regardées aussi comme des *caldarium* ; on pouvait y passer direc-

tement, suivant l'usage, en sortant du *tepidarium*, ce qui a lieu pareillement pour le *caldarium* (15).

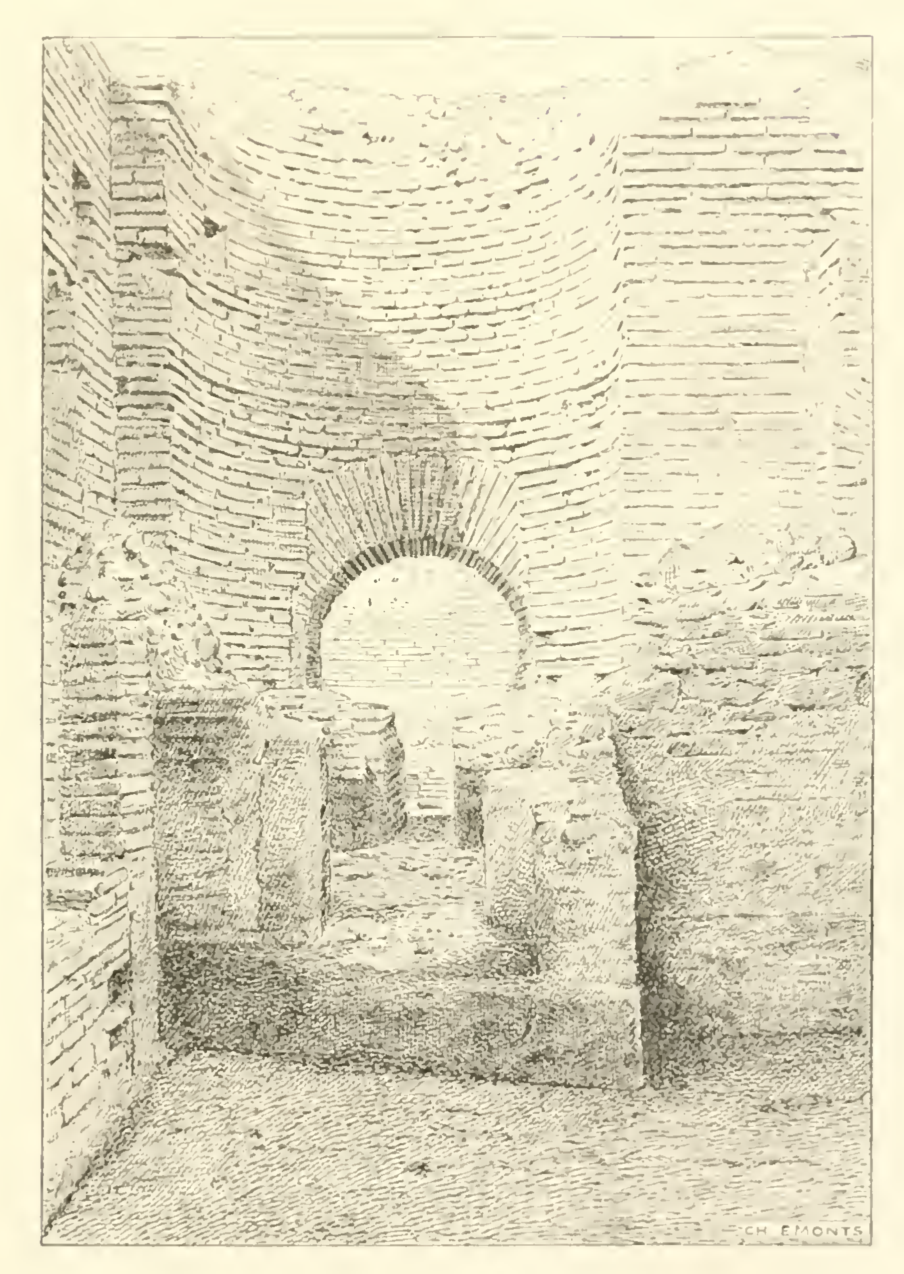


Fig. [illegible]. — Fourneau du bassin c.

Entre les *caldarium* (11, XI) et le *caldarium* (15) est une troisième chambre chauffée, l'étuve proprement dite (13, XIII) qui se termine dans le fond par un mur arrondi, percé d'une porte d'accès vers la chambre (15). Nous avons expliqué plus haut qu'à l'époque

impériale le *laconicum* formait très souvent une pièce à part [1]; il en est ainsi dans les deux établissements de bains du Sud [2]; les thermes du Nord nous en offrent un nouvel exemple et nous le verrons pour d'autres encore qui restent à décrire. Il est évident que si l'étuve a été placée de la sorte entre deux *caldarium*, c'est pour que, échauffée

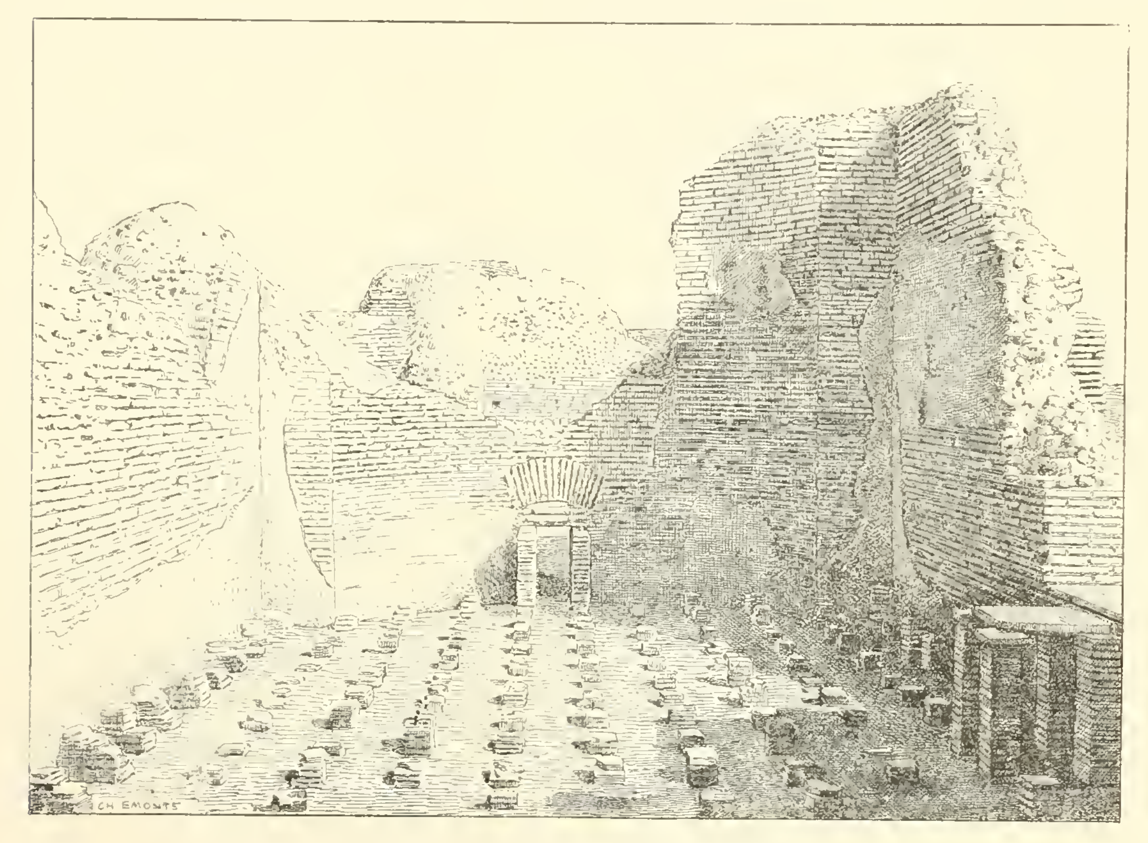


Fig. 131. — Sous-sol de la salle XII.

déjà par le contact de ces deux salles, elle pût être portée plus aisément et à moins de frais jusqu'à la température fort élevée qui en constituait l'essence même.

Toutes ces pièces devaient être pavées de mosaïques; mais celles-ci ont entièrement disparu dans l'effondrement du sous-sol.

Le service des fourneaux se faisait par une galerie souterraine qui occupait presque toute la face méridionale de l'édifice. L'entrée

(1) P. 249 et suiv.

(2) Plus haut, p. 249 et 267.

du couloir était ménagée à l'extrémité occidentale derrière la salle X; il était voûté en demi-berceau; sur quelques points, à la suite sans doute de remaniements, les voûtes étaient faites de tuiles de faîtage posées à plat avec leurs couvre-joints, le tout noyé dans un mortier très dur (Pl. XXXVI 2 et fig. 132). Aux angles extrêmes Sud-Est et Sud-Ouest deux chambres étaient destinées à recevoir les provisions de combustibles.

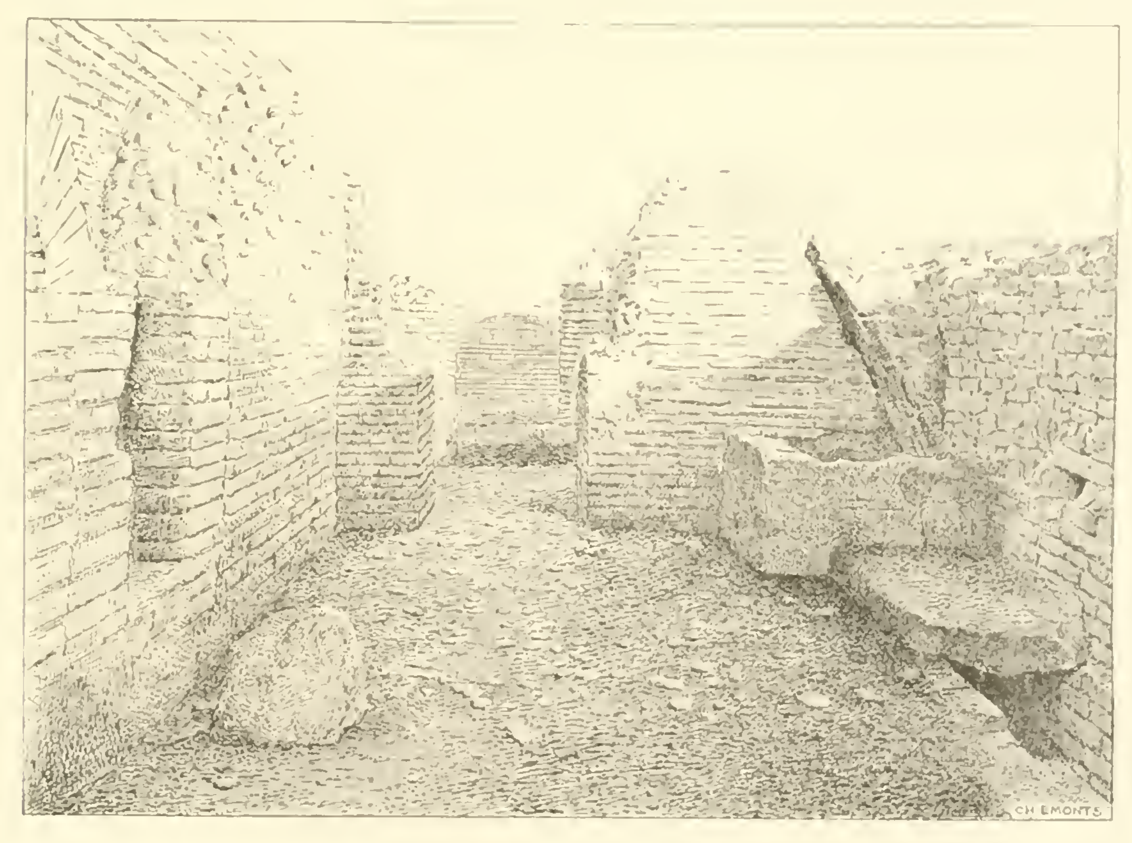


Fig. 132. — Couloir de service.

L'eau qui avait servi aux bains froids et chauds s'échappait dans des égouts merveilleusement conservés; ils sont indiqués sur le plan général. Ce sont d'abord de grands canaux qui traversent le sous-sol de l'Est à l'Ouest et dans lesquels on peut circuler librement: leur largeur est de $0^{m},60$, leur hauteur de $1^{m},15$, le radier est à $2^{m},35$ au-dessous du sol des salles; c'est aussi un caniveau de décharge qui sort sous le grand escalier, longe la façade dans la direction Sud et ensuite le mur méridional (Pl. XXXVII, 1);

on en suit tous les détours le long du mur méridional du couloir de service, à l'intérieur de ce couloir (Pl. XXXVI, 2). Certaines parties sont encore couvertes des dalles qui les fermaient (fig. 132).

L'édifice était surmonté de terrasses dont le service des Monuments historiques a retrouvé les éléments de structure. Des mosaïques de ton noir, épaisses de 0m,25 — il en subsiste des blocs entiers — reposaient sur une aire en tuileaux, établie elle-même sur un béton de cailloux et de débris de briques ; au-dessous se trouvaient les maçonneries de moellons formant remplissage des reins de voûte, dont les formes sont aisées à reconstituer.

Il n'est pas possible de fixer exactement la date où le monument a été bâti, aucune inscription n'ayant été trouvée dans les fouilles et les briques dont sont faits les murs et les hypocaustes n'étant pas estampillées. Sa situation en dehors de la ville primitive, en avant d'une porte, semble bien indiquer qu'il n'appartient pas aux premières années de Timgad ; la régularité du plan et le soin apporté à la construction indiquent néanmoins une bonne époque, le règne des Antonins ou au plus tard des Sévères.

Il convient maintenant de revenir, en quelques mots, sur l'ordonnance générale de l'édifice.

Nous avons déjà fait remarquer la symétrie des deux parties qui le composent ; c'est, avons-nous dit, une particularité qui se rencontre dans tous les grands établissements de bains romains. Il faut noter encore, comme très caractéristique, la disposition des salles 1, 2 et II, s'étendant perpendiculairement l'une à l'autre, de façon que l'ensemble offrît l'image d'un double T (I) dont la salle 1 serait le montant commun.

Ce n'est pas non plus là un aménagement nouveau ; on le trouve constamment mis en pratique, à Rome même, depuis le début du IIe siècle de notre ère. Antérieurement on n'y avait pas recours, autant qu'on peut le savoir : ni les thermes d'Agrippa (1), ni

(1) Voir le plan dans Lanciani, *Forma urbis Romae,* 15 ; cf. Middleton, *The remains of ancient Rom.,* p. 143, fig. 71.

ceux de Néron [1] ne sont ainsi disposés ; quant à ceux de Titus [2] on n'est pas d'accord sur le détail de leur aménagement [3]. Au contraire, nous voyons apparaître ce plan dans les thermes de Trajan [4] et il se reproduit dans ceux de Caracalla [5] et de Dioclétien [6]. L'architecte qui a construit les thermes du Nord de Timgad n'a donc eu qu'à reproduire un tracé devenu classique et donné par tous les traités de construction. Il a dû pourtant y apporter quelques petites modifications pour réduire un peu les dimensions de l'édifice.

Dans les thermes de Rome mentionnés plus haut [voir le plan ci-joint des thermes de Caracalla que nous avons emprunté à l'ouvrage de M. Richter (fig. 133)], les salles 2 et II passent d'habitude pour des péristyles ou des palestres, des lieux de promenade, d'exercice, de conversation : à Timgad on les a gardées, suivant toute vraisemblance, avec la même destination.

On a également conservé la salle 1. Mais, à première vue, il semble qu'on en ait modifié l'usage. Si l'on se reporte, en effet, aux plans des thermes de Dioclétien et de Caracalla dressés par les architectes ou aux ouvrages qui en traitent [7], on constate que l'on donne à cette salle, la plus somptueuse de l'édifice, le nom de *tepidarium*. Blouet déclare qu'il l'appelle ainsi parce qu'elle forme le passage naturel entre la masse des salles chaudes et le *frigidarium*

(1) Lanciani, *loc. cit.* ; Middleton, *op. cit.*, p. 145, fig. 72.

(2) Middleton, *op. cit.*, II, p. 154, fig. 74, d'après Palladio. Le plan qu'on adopte aujourd'hui est sensiblement différent ; Richter, *Topogr. der Stadt Rom.*, pl. 17 ; Lanciani, *op. cit.*, 29.

(3) Palladio, *Thermes des Romains*, nomme thermes de Titus ceux que l'on appelle maintenant thermes de Trajan. Lanciani, *op. cit.*, 30, distingue ces deux établissements et donne des thermes de Titus un plan très fragmenté. Cf. *Bullett. Commun.*, 1895, p. 110 et suiv.

(4) Lanciani, *op. cit.*, 23, 25 ; Richter, *op. cit.*, pl. 17.

(5) Blouet, *Restauration des thermes d'Antonin Caracalla* ; Lanciani, *op. cit.*, 41, 42 ; Richter, *loc. cit.* ; Middleton, *op. cit.*, p. 16 fig. 76.

(6) Lanciani, *op. cit.*, 10, 17 ; Paulin, *Restauration des thermes de Dioclétien* ; Middleton, *op. cit.*, p. 178, fig. 79. Le fait a déjà été noté comme caractéristique (Baumeister, *Denkmäler*, p. 1774).

(7) Voir pour les uns et les autres les références citées plus haut.

ou bassin de natation qui leur fait face de l'autre côté[1]. Après lui et d'après lui, semble-t-il, tous ont adopté cette dénomination[2]. Or, à regarder les choses de près, on s'aperçoit qu'elle ne repose sur aucun fondement sérieux. Blouet avoue lui-même que le pavement n'est pas établi sur hypocaustes[3]; « par sa disposition, ajoute-t-il, la salle est susceptible de recevoir la chaleur du soleil, comme aussi des hypocaustes qui existaient *dans les salles des extrémités* », autrement dit, elle est voisine de salles chauffées, sans l'être elle-même[4]. De

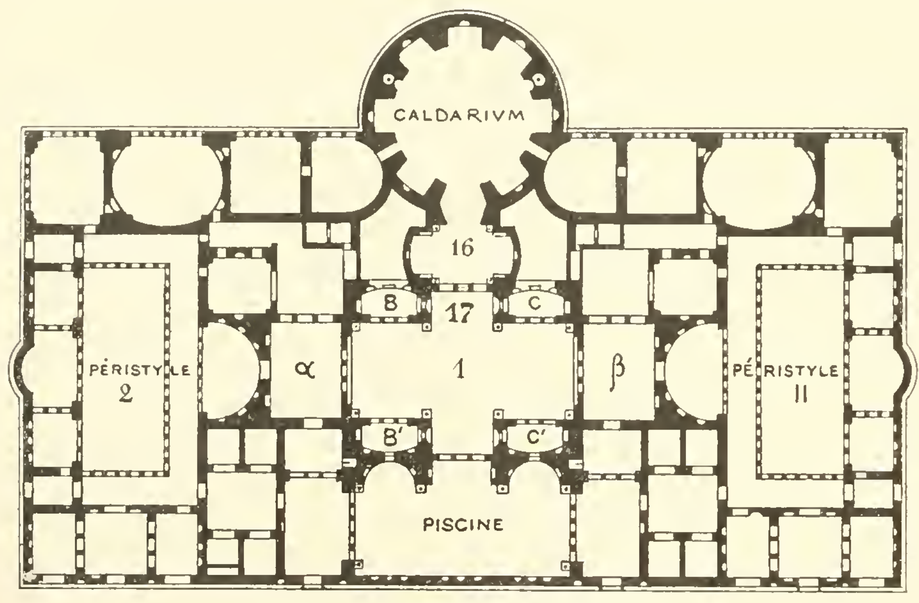


Fig. 133. — Plan des Thermes de Caracalla.

même pour les thermes de Dioclétien, dont les sous-sols n'ont point, d'ailleurs, été étudiés par Paulin, ce qui constitue, dans son travail, une grave lacune. Du reste, cet artiste a eu la prudence de

(1) *Op. cit.*, p. 17 : « J'ai été amené, dit-il, à conclure que le sphéristère était aussi le tépidaire. »

(2) M. Matz, dans l'article des *Denkmäler* de Baumeister déjà cité, émet pourtant des doutes sur la justesse de cette appellation (p. 1172).

(3) *Loc. cit.*

(4) Cette particularité nous a été obligeamment confirmée par M. Duquesne, ancien pensionnaire de l'Académie de France, qui a fait de nouvelles recherches sur les thermes de Caracalla. Dans les salles α et β, on a reconnu à nouveau, lors des récentes fouilles, que le sol était suspendu ; de plus des tuyaux verticaux qui existent dans les murs, n'ayant pu servir qu'à évacuer la fumée et à accentuer le tirage, il n'est pas douteux que ces salles aient été chauffées. La pièce 1, au contraire, n'était pas chauffée.

corriger, dans sa légende, l'expression de *cella tepidaria* par les mots plus vagues « ou *cella media* »[1]. En somme, même en supposant que, par un moyen quelconque autre que le chauffage direct par le sous-sol, on arrivât à adoucir la température de cette salle — et il fallait un moyen bien puissant, étant donnée l'immensité du vaisseau — en admettant même que les bassins qui garnissaient les quatre coins continssent de l'eau tiède, ce qu'on pouvait aisément obtenir, cela ne suffit pas pour permettre de qualifier la salle de *tepidarium*[2]; et la preuve en est que ceux qui lui donnent ce nom désignent de la même façon d'autres pièces, plus exiguës, chauffées celles-ci par-dessous et spécialement celle qui correspond à la chambre 16 des thermes de Timgad. Il convient donc, à notre avis, de renoncer, pour désigner la grande salle centrale des thermes de Caracalla ou de Dioclétien, à l'expression de *tepidarium*; il faut y voir comme à Timgad un *frigidarium* ou, si l'on veut, une grande salle de réunion communiquant avec la piscine et ses dépendances, en tout cas distincte des parties sérieusement chauffées de l'édifice. Une fois encore les ruines de Thamugadi auront servi à éclaircir, dans le détail, la disposition de monuments antiques existant dans d'autres parties du monde romain.

Mais si l'architecte de Timgad a eu soin de garder la salle 1,

(1) Toutes ces dénominations dont vivent les dictionnaires et les manuels sont empruntées, trop souvent sans critique, aux auteurs les plus divers, Vitruve, Pline, Celse, etc.; on ne tient aucun compte, en se laissant aller à des généralisations imprudentes, de la nature de l'édifice décrit; on applique, par exemple, à des thermes publics des noms et des aménagements qui appartiennent à des bains privés, ou réciproquement. *Tepidarium* est une expression de Celse et de Vitruve; *cella media* est un terme de Pline, parlant des bains de sa villa; il y aurait lieu d'étudier à fond cette question des thermes chez les Romains, en s'attachant aux différences de détail résultant de la destination propre de chaque construction balnéaire, des diverses époques et des habitudes locales.

(2) Ce qui nous paraît constituer proprement le *tepidarium* c'est le chauffage par le sous-sol, non pas au moyen d'un foyer direct, mais grâce au surplus de la chaleur utilisée déjà sous le *caldarium*. Les exemples de *tepidarium* sans chauffage à air chaud sont rares; on en a surtout des spécimens pour les bains particuliers (Mau, *Pompeian. Beiträge*, p. 149 et suiv.); et l'explication du fait est bien simple. On pouvait échauffer une petite pièce au moyen d'un brasier; mais il était extrêmement difficile, presque impraticable, d'appliquer le procédé à une grande salle, comme étaient celles des thermes publics.

telle qu'on avait l'habitude de la disposer ailleurs, il a dû, faute de place, sacrifier une autre portion du plan dont il s'inspirait. Dans les thermes de Caracalla, nous l'avons dit, cette salle 1 communique avec une immense piscine (voir le plan) à laquelle on accède par des salles latérales où donnent les vestiaires. Tout cela a disparu à Timgad : la grande piscine a été réduite à une piscine beaucoup plus modeste (A). Cette modification en a entraîné une autre digne de remarque. On a bien conservé les piscines B et C, qui existent dans les édifices analogues de la capitale, mais celles qui leur faisaient pendant à Rome (B', C') ont disparu et sont devenues des chambres 15, XV, communiquant avec les péristyles, sans aucun doute, des vestiaires : il fallait bien assurer aux baigneurs, dans le voisinage du *frigidarium*, un endroit pour déposer leurs vêtements.

Dernière conséquence de la transformation. Les entrées du monument, à Rome, étaient multiples, deux donnant accès dans le *frigidarium*, c'est-à-dire, dans les pièces latérales à la piscine, deux dans chaque péristyle. La simplification du plan à Timgad en faisait disparaître quatre. Des deux qui restaient, il semble qu'on n'en ait gardé qu'une, l'autre étant devenue une fenêtre[1]. Une ou deux, c'était assez pour le nombre des baigneurs qui fréquentaient l'établissement. Il était naturel, d'ailleurs, que la principale fût disposée le long de la grande voie, très passante, de Thamugadi à Cirta.

Au moment où l'on a déblayé le monument, la plupart des murs étaient encore revêtus de leur enduit antique. On pouvait y voir, en maint endroit, des graffites de toute sorte, inscriptions ou dessins, que les baigneurs avaient tracées à la pointe ou au charbon. Malheureusement l'état de ces revêtements était très précaire ; la gelée et les coups de soleil n'ont pas tardé à faire leur œuvre et, malgré les précautions prises pour les conserver, il n'en reste actuellement que quelques spécimens.

(1) Plus haut, p. 270, note 2.

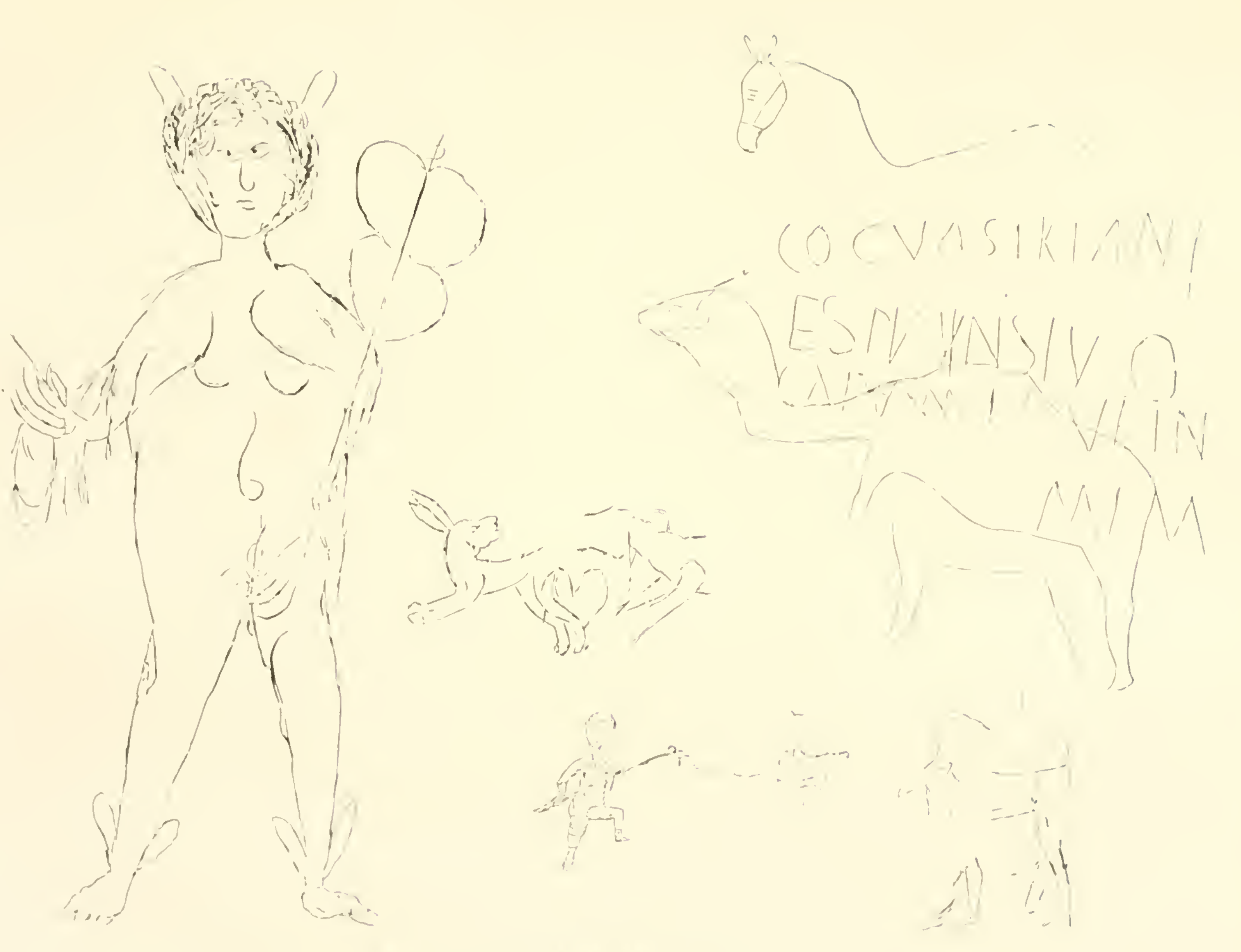
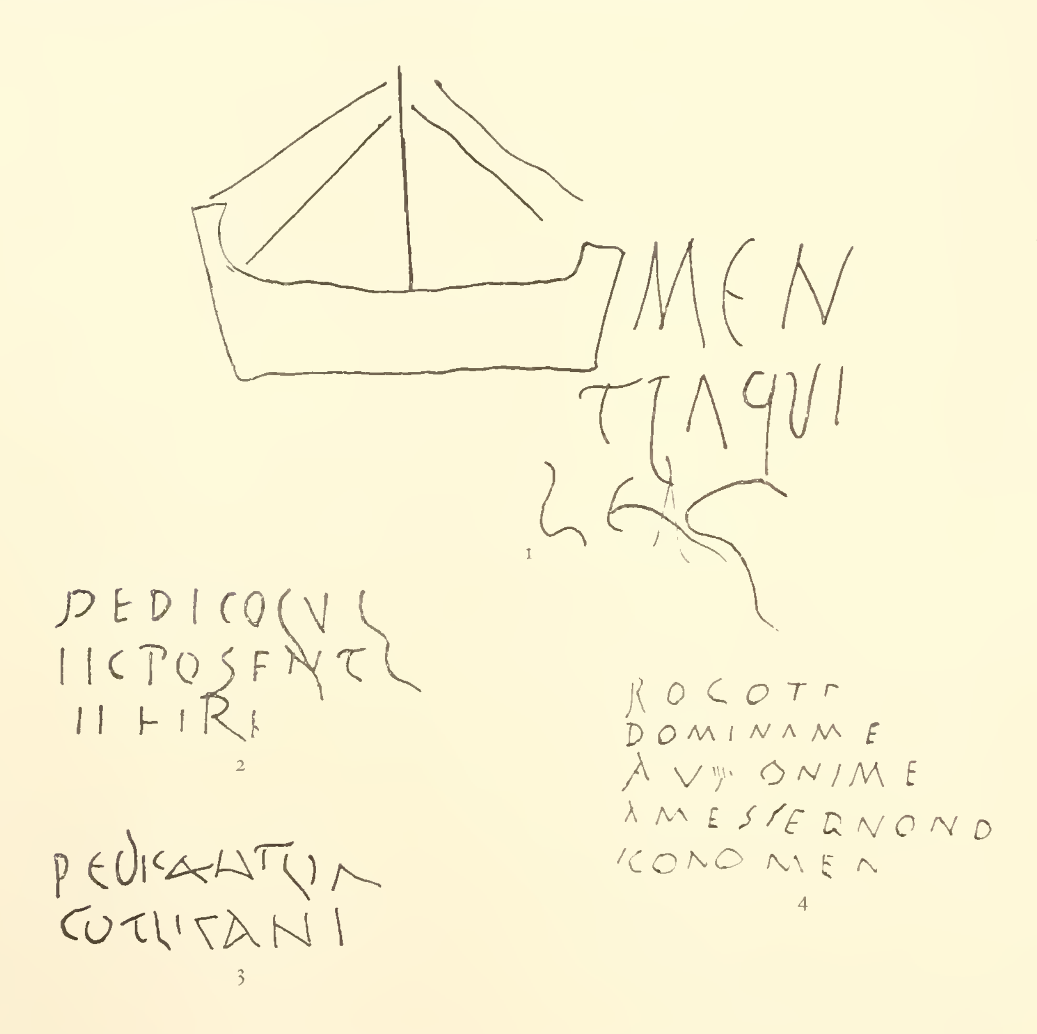


Fig. 134. — Dessins divers tracés sur les enduits des murs

Les dessins offraient une certaine variété (fig. 134). Ici, c'était un navire avec son gréement, sujet qui était répété jusqu'à trois fois, avec de légères différences; là un lièvre poursuivi par un chien de chasse, au-dessus d'un taureau prêt à la saillie; ailleurs un bestiaire luttant avec un ours qu'il cherche à percer d'une longue pique; ailleurs encore un cheval, un chameau; ou Mercure, les ailes aux pieds et à la tête, portant le caducée.



1. (Au charbon) : *Ment(u)la qui leg(erit).*

2. (A la pointe) : *Pedico cul(um)....[ne]c pos(s)ent.....ire.*

3. *(Id.)* : *Pedicantur Cotuzani?*

4. *(Id.)* : *Rogo te, domina mea,.... me ames; sed non dico nomen.*

Les inscriptions, par contre, autant qu'on peut en juger d'après les copies hâtives que nous en avons prises avant la chute des enduits, ne sortent guère du thème habituel à ceux qui crayonnent leurs pensées sur les murs ; les obscénités en sont le fond commun et les mots comme *mentula* ou *paedico* y reviennent sans cesse. Nous donnons ci-contre quelques-unes des plus lisibles.

Fait digne de remarque. Ces grands thermes, où la décoration devait répondre à la recherche du plan et qui, à en juger par les mosaïques, avaient été établis avec un certain luxe, ne contenaient, lors des fouilles, aucune statue. Parmi les bases des colonnes qui soutenaient les baies dans les chambres 3, III et 17, deux seulement ont été retrouvées. Il n'est pas douteux que l'édifice ait été pillé à fond, d'autant plus aisément qu'il était situé en dehors de la ville ; tout y a été mis en pièces ; l'incendie qui l'a consumé ensuite et dont les traces sont parfaitement visibles aura achevé l'œuvre de destruction.

2° LES PETITS THERMES DU NORD

Un peu au delà de la porte du Nord, sur la gauche du *cardo maximus*, on a déblayé en 1902 un autre bain d'une étendue bien

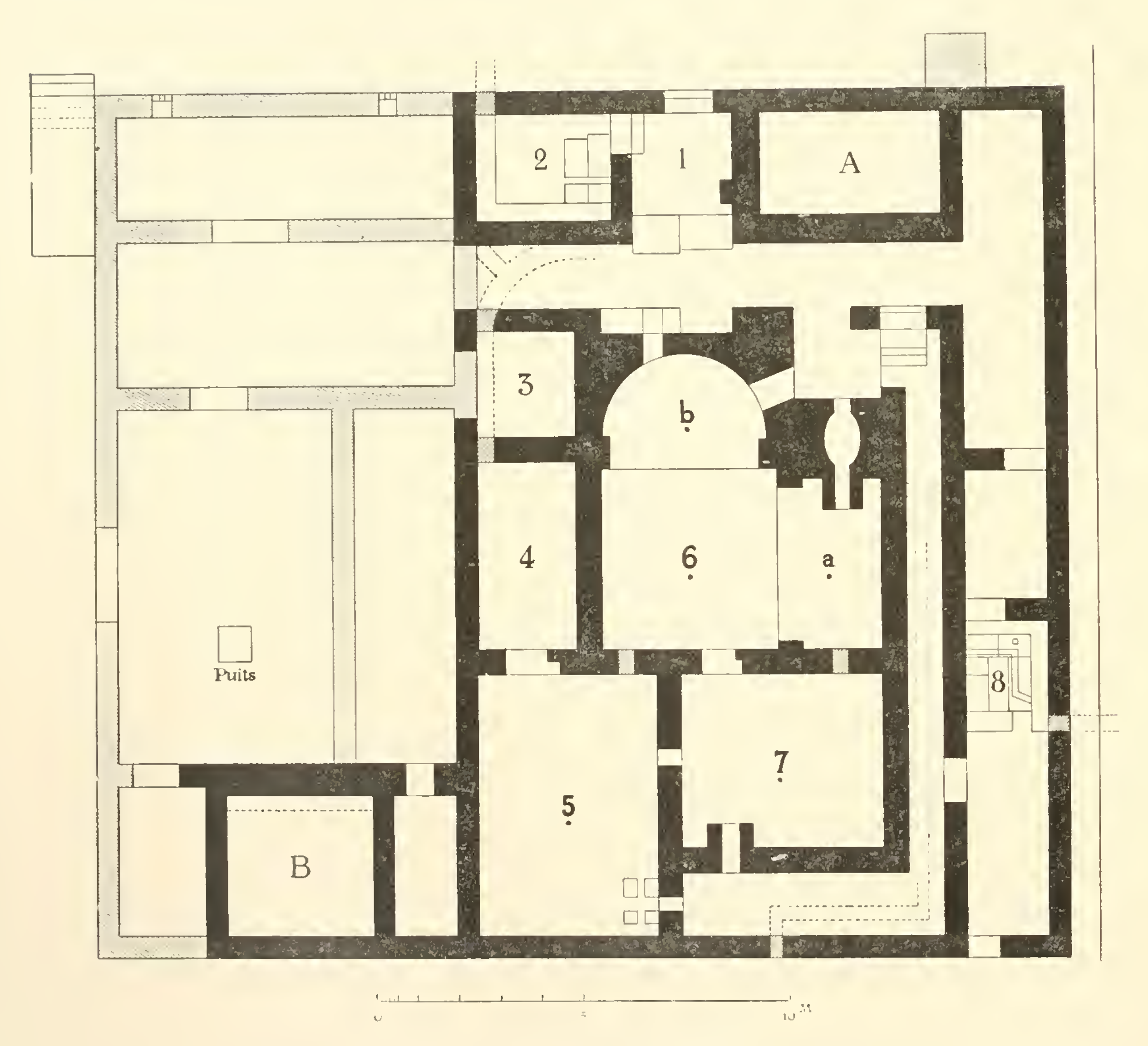


Fig. 135. — Petits Thermes du Nord (1).

(1) Les numéros soulignés d'un point indiquent les pièces bâties sur hypocaustes. Légende : 5 Tepidarium ; 6, 7 Caldarium ; *a*, *b* baignoires ; A Piscine ; 2, 8 Latrines.

moindre : il ne mesure que $22^{m},10$ sur $23^{m},75$. On y retrouve les pièces ordinaires à tous les thermes. La partie établie jadis sur hypocaustes est seule bien conservée ; il ne subsiste du reste que les sous-sols profonds de 4 mètres sur lesquels le rez-de-chaussée reposait. Deux latrines s'y reconnaissent, l'une pour les gens de service dans le couloir qui desservait les fourneaux, l'autre pour les baigneurs.

La seule entrée de l'établissement s'ouvrait dans une voie perpendiculaire au *cardo*, sur la face Sud de l'édifice.

Parmi les objets recueillis au cours des fouilles il faut citer deux torses de statuettes de marbre, une petite tête de femme diadémée et deux statuettes de bronze, l'une de Vénus, l'autre de dieu Lare qui étaient cachées dans la maçonnerie d'une citerne. Dans une des pièces du sous-sol on a également recueilli toute une série de monnaies de bronze à l'effigie de Maxence, exactement vingt-neuf.



Fig. 136. — Mosaïque de Neptune. (Photographie de M. Ballu).

LES THERMES DE L'EST

1° LES GRANDS THERMES DE L'EST

A quelques mètres de la porte de l'Est s'élevait un autre établissement de bains, le troisième en importance parmi les six qui ont été découverts jusqu'ici. Comme dans celui dont nous venons de parler, quelques-unes des salles étaient bâties sur sous-sol et le même accident s'est produit lors de la ruine de la ville ; le pavement

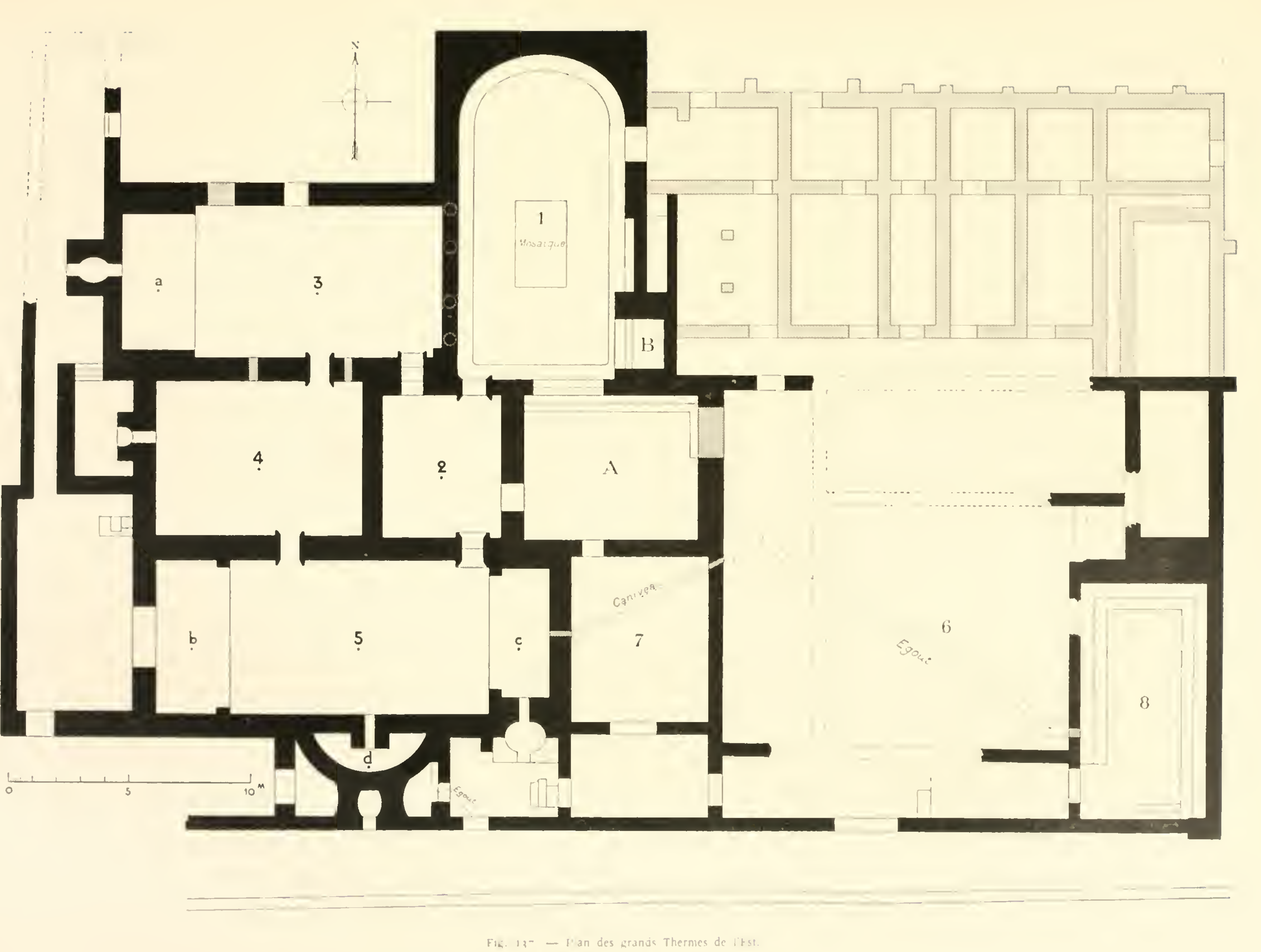


Fig. 137. — Plan des grands Thermes de l'Est.

N.-B. Les numéros soulignés d'un point indiquent les pièces bâties sur hypocaustes.

s'en est effondré, si bien que le rez-de-chaussée de l'édifice n'existe plus que pour une partie de la construction, celle qui reposait sur des piliers de briques.

La distribution de ces thermes ne présente aucune particularité importante qui ne se rencontre pas dans les bains déjà décrits ; le plan ci-joint suffira à fixer le lecteur (fig. 136[1].)

La date de leur construction n'est pas connue exactement ; mais on a recueilli dans les déblais quatre morceaux d'une longue inscription[2] encore inédite, qui mentionne leur agrandissement (voir page suivante).

Ce texte est de l'année 167 ; à la dernière ligne, il portait le nom d'un légat de Numidie qui fut condamné à la suite de quelque crime et dont le souvenir fut effacé sur tous les monuments de la province. Nous avons déjà plusieurs exemples du fait[3], dont un à Timgad[4], pour cette même année 167.

Il faut admettre, en conséquence, que la construction de ces thermes est sinon contemporaine de la fondation de la ville, du moins assez rapprochée. Par suite de l'augmentation de la population, ils devinrent insuffisants et on fut obligé de les agrandir : ceci eut lieu vers la fin du règne de Marc-Aurèle et de L. Verus. On notera que, précisément à la même époque, le théâtre était l'objet de travaux de réfection, comme le prouve une grande inscription très mutilée dont nous avons donné plus haut la restitution[5].

Comme dans tous les établissements analogues, les pavements étaient faits de mosaïques. Par une circonstance heureuse ils ont eu peu à souffrir de la ruine de l'édifice[6]. Cela tient à ce que la

(1) Légende du plan : 1 Frigidarium avec les piscines A et B ; 2 Tepidarium ; 3, 5 Caldarium avec les baignoires *a, b, c, d* ; 4 Laconicum.

(2) Ils avaient été employés comme montants dans un mur de basse époque qui partageait en deux une des pièces chauffées par le sous-sol.

(3) *C. I. L.*, VIII, 2581, 18496.

(4) *Ibid.*, 17866. M. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, p. 381, suppose que ce légat trempa ultérieurement dans la révolte d'Avidius Cassius.

(5) Cf. p. 114 et 115.

(6) La plupart des détails qui suivent sont empruntés au journal très soigné qu'a rédigé M. Vars, inspecteur des fouilles de Timgad.

*imp. caesare m. aurelio antonino a*RMENIACO PARTHICO MAXIMO MEDICO AVGVSTO
*pontifice maximo imp. u tribunici*AE POTESTATIS XXI COS III PATRE PATRIAE ET
*imp. caesare l. aurelio vero armenia*CO PARTH MAX MEDICO AVGVSTO PONTIFICE MAXIMO IMP V
*tribuniciae potestatis uii cos iii patre pa*TR DIVI ANTONINI PII FILIS DIVI HADRIANI NEPOTIBVS
divi traiani parthici pronepotibus DIVI NERVAE ABNEPOTIBVS THERMAS AMPLIATAS
LEG AVG PR *praetore patronus coloniae dedicavit* D D P P

[Imp(eratore)] Caesare M. Aurelio Antonino A[rmeniaco Parthico Maximo Medico Augusto, [pontifice maximo, imp(eratore) V, tribunici]ae potestatis XXI, co(n)s(ule) III, patre patriae et [Imp(eratore)] Caesare L. Aurelio Vero Armeniac[o Parth(ico) Max(imo) Medico Augusto, pontifice maximo, imp(eratore) V, [tribuniciae potestatis VII, co(n)s(ule) III, patre pa]tr(iae) Divi Antonini Pii fili(i)s, Divi Hadriani nepotibus, [Divi Trajani Parthici pronepotibus], Divi Nervae abnepotibus, thermas ampliatas..... [l]eg(atus) Aug(usti) p[ro praetore, patronus coloniae dedicavit]; d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

plupart des piliers de briques qui soutenaient le sol des salles sont demeurés en place. Dans une des salles chauffées le dessin de la mosaïque est formé par des cercles qui se coupent l'un l'autre dessinant ainsi des entrelacs. Dans la seconde, le pavement se présente aujourd'hui sous l'apparence d'un enduit de béton; mais, en examinant la section de ce pavement, à un endroit où s'était produit un petit effondrement, on a reconnu que le béton recouvrait une ancienne mosaïque. Pour éviter, sans doute, des réparations coûteuses, à une basse époque, on avait étendu sur la mosaïque une couche de chaux mêlée de briques pilées.

La mosaïque du *frigidarium* I mérite une mention spéciale. Au centre d'un ensemble dont le dessin représente des imbrications, se voit un tableau large de $3^m,45$ et haut de $2^m,47$. L'encadrement formé de lignes géométriques à tons noirs, jaunes, blancs et rouges, limite un sujet figuré. Debout sur son char, Neptune brandit de la main droite son trident; le bras gauche maintient un pan de son manteau gonflé par le vent; la main gauche tient les rênes de son attelage. Celui-ci se compose de quatre hippocampes; leur croupe se termine en queues de poissons enroulées sur elles-mêmes. Quatre dauphins accompagnent le dieu, en se jouant parmi les flots, figurés, comme c'est l'usage, par des traits en zigzag et des cubes de nuances diverses. C'est là un sujet qui a souvent tenté les mosaïstes romains aussi bien en Afrique[1] que dans le reste de l'Empire romain et que l'on aimait à faire figurer dans les bains. La figure de Neptune est intéressante par son expression farouche et irritée ; le reste ne sort pas de la banalité. Le travail n'indique pas une bonne époque (fig. 136).

Détail digne de remarque. L'espace rectangulaire occupé par cette mosaïque était recouvert d'une mince couche de ciment, par-

(1) La Blanchère et Gauckler, *Catalogue du Musée Alaoui,* **9,** 1 ; **24,** 110, 111 ; **28,** 134, 135 ; Delamare, *Explor. de l'Algérie,* pl. 141, 142 ; Doublet, *Musée d'Alger,* p. 52 et 97 (pl. XVII, 1) ; Gauckler, *Monuments Piot,* III, p. 184 et 194, etc. Cf. Gsell, *Les Monuments antiques de l'Algérie,* II, p. 104, n. 16 et 19 (Constantine) ; p. 107, n. 34 (Matifou).

ticularité déjà constatée à Timgad, notamment pour la mosaïque qui représente Diane surprise au bain pour Actéon. Cette opération, qui dissimulait le sujet figuré, n'avait-elle pour objet que d'éviter des réparations onéreuses ? Il est permis d'en douter, le reste du pavement n'ayant pas été caché par un enduit semblable.

M. Vars a constaté que la mosaïque avait subi dès l'antiquité des restaurations : les remaniements avaient été opérés en cubes plus gros et moins bien assemblés.

Comme aux grands thermes du Nord les baigneurs avaient couvert les murs de graffittes. Ils sont surtout visibles sur les parois de la grande piscine. Là, à une hauteur de 1 mètre environ au-dessus du niveau des degrés qui descendaient dans le bassin, on distingue encore sur les faces Nord, Ouest et Sud des dessins au charbon : ils représentent surtout des chevaux courant. Il existe aussi des traces d'écriture assez effacée.

On a recueilli dans les ruines une belle clochette de bronze.

2° LES PETITS THERMES DE L'EST

Cet établissement est situé derrière le forum, à l'Est, le long de la voie de la basilique. Il est de petites dimensions et d'une construction négligée : il date d'une époque assez basse (fig. 139).

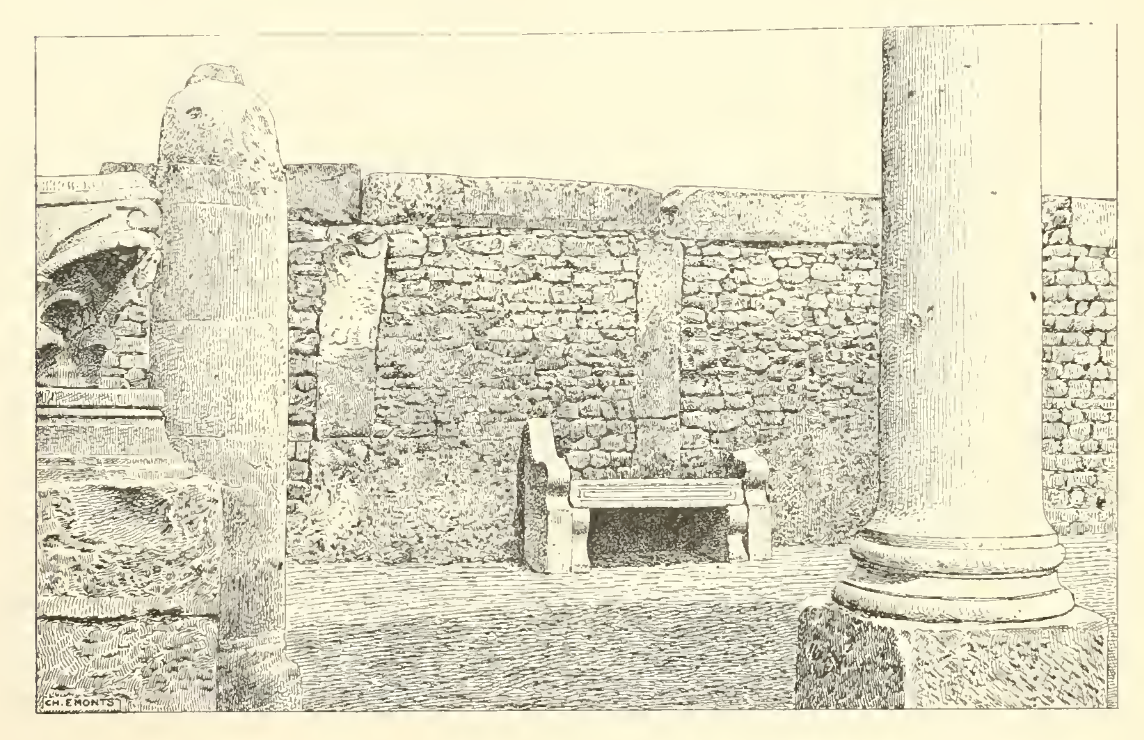


Fig 138. — Salle d'entrée des petits Thermes de l'Est.

L'entrée était double, à chaque extrémité d'un petit couloir, large seulement de 1^m,20, pavé de cubes en terre cuite. Deux portes donnent accès dans une salle (1), longue de 9 mètres et profonde de 5^m,50 (Pl. XXXVII, 3), sur les murs de laquelle on a constaté, lors des fouilles, la présence de peintures; elle communique par trois entre-colonnements avec une seconde pièce moins vaste (2), qui s'ouvre également sur le couloir. Au fond de celle-ci un banc de

pierre (fig. 138) occupe encore sa place antique. Après avoir traversé la chambre 3, on parvient au *frigidarium*, muni d'une piscine ; on y descendait par deux degrés encore en place (5). Là aussi existe un deuxième banc de pierre dont les pieds se terminent par des

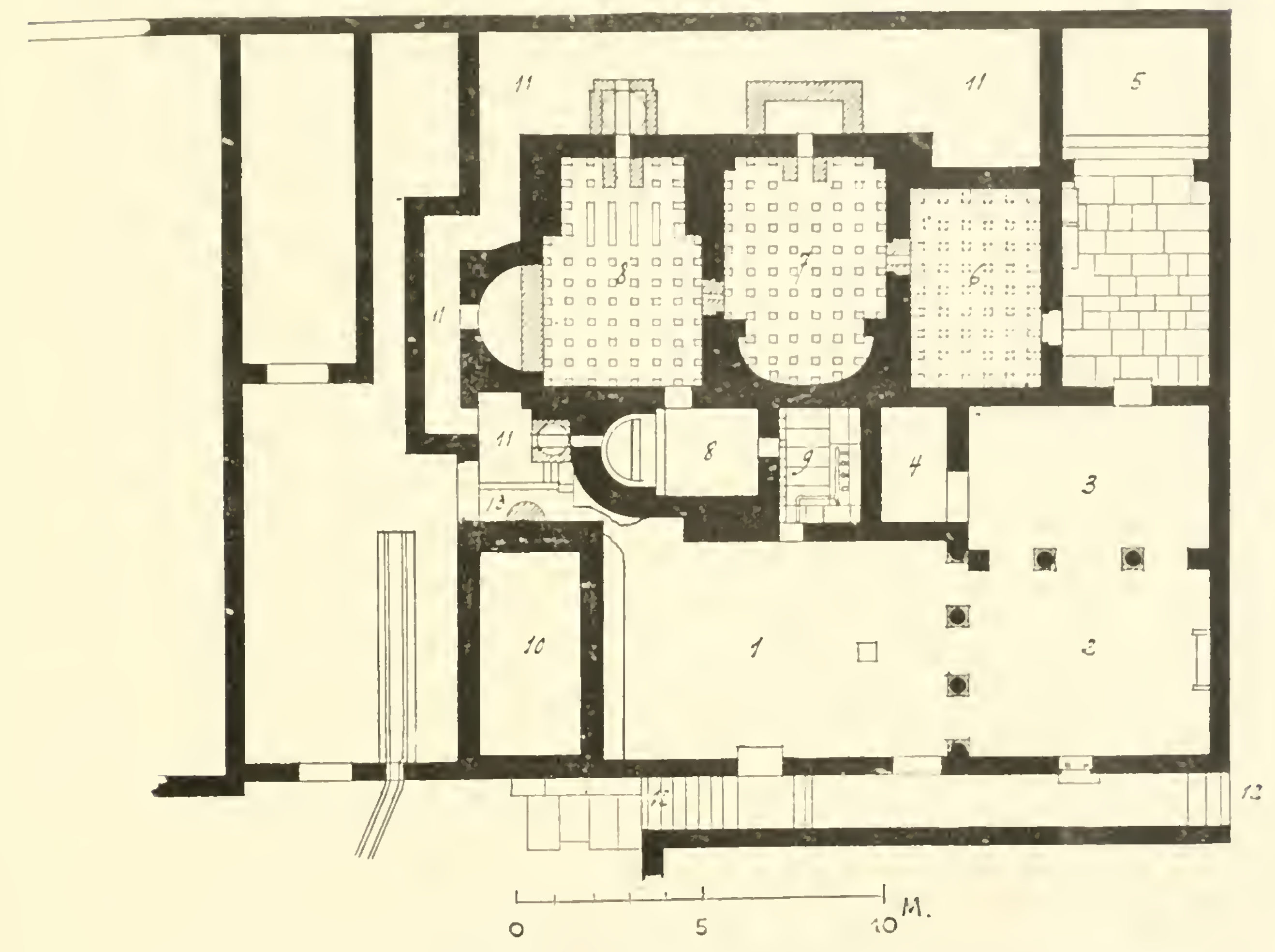


Fig. 139. — Plan des petits Thermes de l'Est.

pattes de lion. La salle 6 constituait le *tepidarium* ; il était disposé à l'extrémité du couloir contournant les faces Ouest et Nord de l'édifice et permettant le service de l'édifice. Les salles 7 et 8, établies sur piliers de briques, étaient chauffées directement par des fourneaux. On a retrouvé les conduits de chaleur verticaux qui tapissaient les murs. Le pavement en est fait de mosaïques à rosaces de couleur. La salle 8 possédait deux baignoires, l'une

rectangulaire, l'autre circulaire. La première, qui occupait toute la largeur de la pièce, du côté Nord, était chauffée directement par un fourneau : on voit encore la trace de la chaudière placée au-dessus du foyer. Une troisième baignoire était disposée dans une petite salle voisine, dont le sol a conservé intact son pavage de marbre blanc supporté sur des piliers de briques. La chambre 9 est occupée par des latrines à trois places (Pl. XXXVII, 4).

A l'angle Sud-Ouest, un grand bassin bétonné (10) de $4^{m},60$ sur $2^{m},80$ formait une réserve d'eau, il possède encore ses trous de vidange ; un second bassin, placé en contre-bas dans le couloir de service, y est accolé.

Les fouilles n'ont fourni aucun objet intéressant, sauf quelques lampes chrétiennes; aucun débris de statues n'a été recueilli. Les salles étaient d'ailleurs remplies de cendres et de morceaux de bois carbonisés.



Fig. 140. — Élévation de l'edifice sur le *cardo* (Photographie de M. le Dr Rouquette).

ÉDIFICE AVEC SALLE DEMI-CIRCULAIRE

Sur le bord du *cardo* Nord, à une cinquantaine de mètres avant le point où il rencontre le *decumanus maximus*, s'élève un édifice remarquable par la forme demi-circulaire de sa salle principale[1] (fig. 141). La façade est précédée d'un triple portique formant les trois côtés d'un rectangle et encadrant une cour qui s'ouvre sur la voie. On pénétrait de l'extérieur dans chacun des deux portiques latéraux par des entrées devant lesquelles se trouvaient des marches; la pente de la rue est telle qu'il ne pouvait pas y en avoir le même nombre aux deux entrées ; au Sud deux marches suffisaient ; au Nord il en fallait davantage ; elles ont disparu aujourd'hui. L'éléva-

(1) Cf. sur cet édifice une note de M. Gsell dans le *Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 309 et suiv. et une autre de M. Vars dans le *Rec. de Constantine*, 1901 (XXXV), p. 225 et suiv.

tion sur le *cardo* se terminait à droite et à gauche par un mur plein décoré de deux colonnes détachées, correspondant à autant de pilastres. Mur et colonnes n'existent aujourd'hui que du côté du Sud (fig. 140).

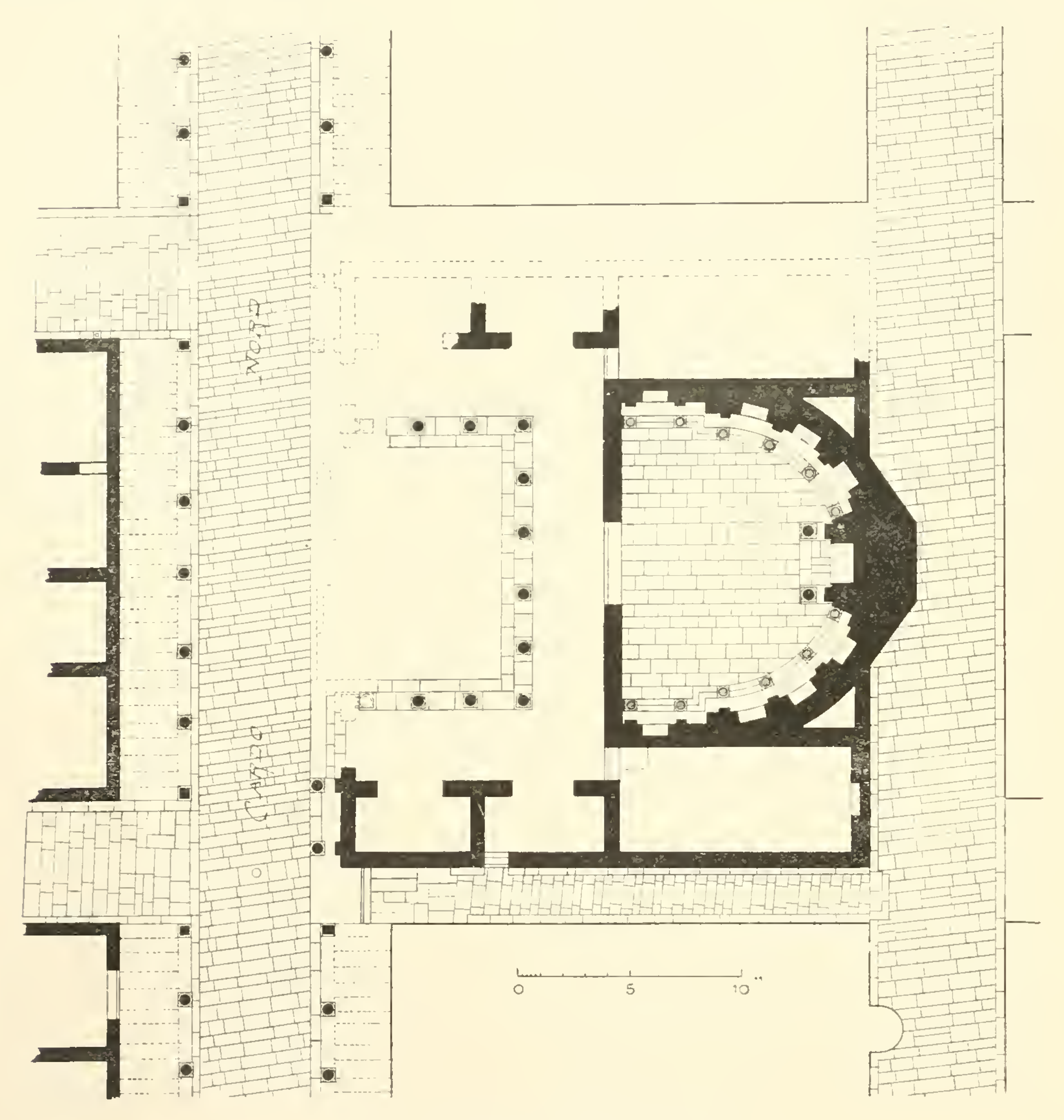


Fig. 141. — Plan de la salle demi-circulaire.

Les portiques latéraux donnaient accès chacun à deux chambres largement ouvertes, disposées en bordure sur les voies secondaires, qui isolaient le monument des maisons voisines ; il existait même dans une de ces voies une petite porte pour pénétrer dans l'édifice.

Deux autres grandes chambres, de même profondeur que la salle centrale, l'encadraient, l'une à droite, l'autre à gauche. Elles étaient décorées dans le fond d'une niche rectangulaire — c'est, du moins, ce qui se remarque dans la seule de ces deux pièces qui subsiste encore, puisque toute la partie septentrionale de la construction est actuellement à peu près détruite. On y pénétrait par une porte aménagée à l'angle des portiques latéraux dans le mur de façade du monument.

Devant cette façade régnait le troisième portique, plus long que les autres ; il ne semble pas qu'on ait pu, du moins à une certaine époque, y accéder librement de la cour ; car dans chacune des travées formées par les colonnes qui le soutenaient on avait disposé des balustrades dont on voit sur le sol les traces de scellement ; il n'y avait de passage libre que par une grille mobile, disposée entre les deux colonnes du milieu.

La salle centrale s'ouvrait par une large baie de 3^{m},80, décorée autrefois de colonnes engagées, disposées dans l'épaisseur du mur ; le sol est pavé de belles dalles de calcaire bleu. Elle affecte la forme d'un demi-cercle dont le diamètre mesure 10^{m},97. La courbe se prolonge à droite et à gauche par deux murs droits qui, se décrochant de l'hémicycle, sur une longueur de 0 ,55, s'alignent parallèlement à l'axe longitudinal de l'édifice, pour rejoindre le mur antérieur de la salle.

L'ordonnance de celle-ci se compose de 12 colonnes, reposant sur des dés élevés de calcaire blanc et rougeâtre, dans la hauteur desquels sont disposées trois marches qui garnissent tout le tour de la pièce.

Ces colonnes, détachées, correspondent à des pilastres en briques, jadis revêtus de marbre blanc. Entre ces pilastres, des niches profondes de 0^{m},50 étaient ménagées ; on en compte six dans la partie semi-circulaire et deux dans les murs droits latéraux, en tout huit, quatre de chaque côté. Naturellement, elles étaient jadis occupées par des statues.

Au milieu et faisant face à la porte d'entrée, une niche plus large et plus profonde que les autres était encadrée de deux pilastres saillants (fig. 142), précédés de deux belles colonnes détachées de marbre blanc à cannelures torses ; elle abritait aussi une statue, la plus importante évidemment de celles qui décoraient l'édifice.

Les murs du monument, construit, d'ailleurs, avec soin, sont

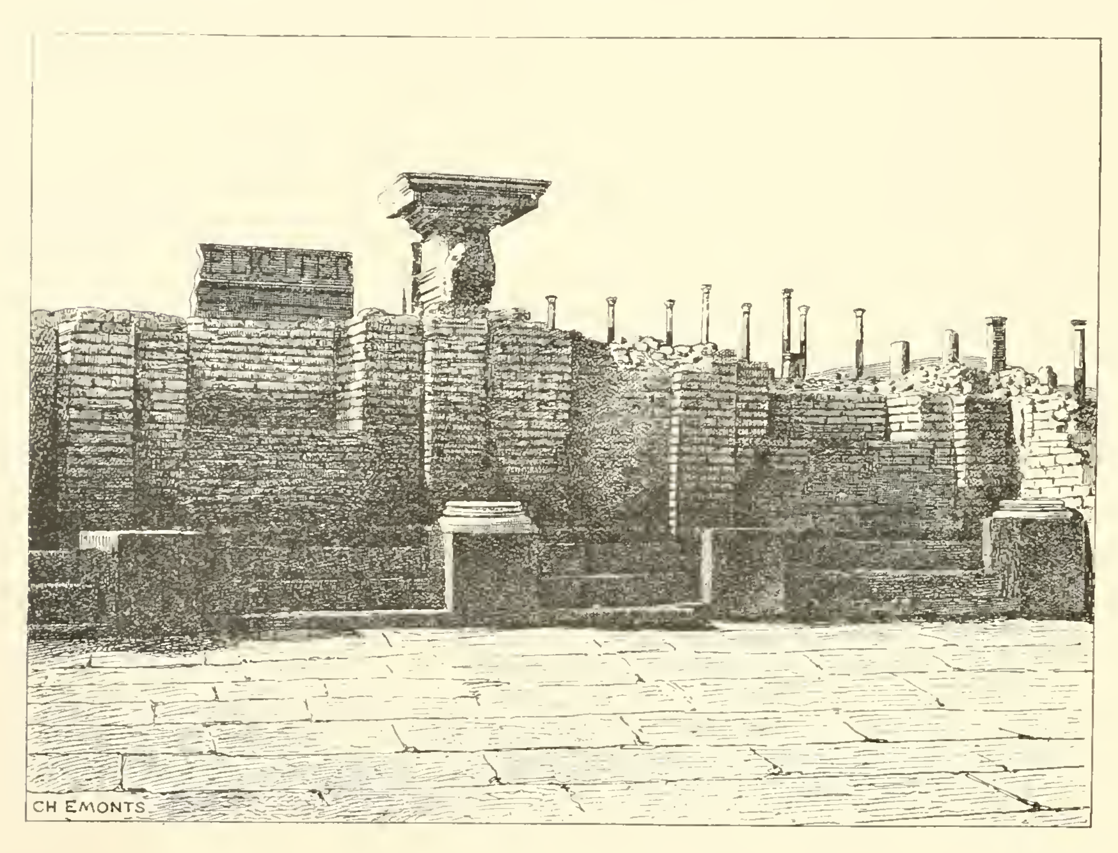


Fig. 142. — Niche centrale de la salle.

faits de briques et de moellons ; les parties ornementales seules, marches, colonnes, entablements, sont en pierre de taille. De plus le plan, s'il s'aligne sur le trottoir du *cardo* par devant, empiète sensiblement par derrière sur la rue qui longe la grande salle. Tout cela indique qu'il n'appartient pas à l'époque primitive de la ville. Il est probable qu'il est d'une date sensiblement postérieure. C'est ce que vient confirmer aussi un autre détail : sous le pavement du portique qui précède l'entrée de la salle demi-circulaire, les fouilles

ont révélé l'existence à une cinquantaine de centimètres de profondeur d'une mosaïque ornementale. Il y avait donc eu, lors de l'établissement de cette salle, un exhaussement sensible du terrain primitif. A quel moment de l'existence de Timgad faut-il placer sa construction ? c'est ce qu'il n'est point aisé de définir. M. Gsell, faisant état des chapiteaux trouvés dans les fouilles et qui sont, dit-il, « d'une facture sèche et maigre qui indique le Bas-Empire », se prononce pour le IVe siècle[1] ; il est permis de trouver cette date bien tardive. L'épigraphie ne paraît pas confirmer cette conclusion ; malheureusement, là encore, on ne saurait être très affirmatif : le seul renseignement que nous possédions est un petit fragment de l'inscription gravée sur la frise de l'entablement qui régnait au-dessus des niches. On ne lit qu'un seul mot : FELICITER. Les lettres, hautes de 0m,175, sont trapues et empâtées, comme celles qui étaient d'usage dans la seconde moitié du IIIe siècle et en particulier à l'époque de Dioclétien (Pl. XXXVII, fig. 6). C'est aussi un peu le caractère des lettres d'une autre inscription découverte dans les décombres des chambres du Nord-Est et qui appartient peut-être aussi à cet édifice[2].

QVINTIANI FLAVI RO
*testa*MENTO SVO REIPVBLICAE
*coloniae thamugade*NSIVM PATRIAE SVAE LE
gaverat I EX HS CCCC MIL · NVM ·
A PERFECTVM EST ·

Si le texte fait allusion à cette construction, il nous apprend qu'elle avait coûté la somme considérable de quatre cent mille sesterces. L'abondance des placages de marbre blanc ou vert recueillis dans les fouilles ne contredit pas cette assertion.

(1) *Bull. arch. du Comité, loc. cit.* M. Gsell avait surtout en vue, semble-t-il, un chapiteau de marbre blanc recueilli dans la salle centrale et qui, en effet, est d'une facture caractéristique. Mais, après vérification, nous avons reconnu qu'il ne s'adapte à aucune colonne. Il appartient à un autre édifice.

(2) Gsell, *loc. cit.*, p. 311 ; Vars, *Rec. de Constantine, loc. cit.*, p. 225.

Certains d'entre eux offrent même des motifs gravés, un vase à deux anses accosté de deux cornes d'abondance, des arabesques, etc.

Détail curieux. Les colonnes qui entourent la cour portent gravées à la pointe des inscriptions cursives dont voici les principales :

1 DICITPL

2 PEDVALERIVPROC

3 PEDICO...
AGVJTJ

4 PED

5 POLYCKONISVITA
E

6 FELICII

7 PEDICO

8 PEDICOIV

9 PAVPAIQVIIPIC
IO

1. Portique du fond. 2e colonne à partir de la droite. Lettres de 0m,045 : *Dicite?*

2. Sur l'autre côté de la colonne. Même grandeur de lettres : *Pedico Valeriu(m) proc(uratorem).*

3. Même colonne. Lettres de 0m,015. *Pedico......*

4. *Id.* Lettres de 0m,035.

5. *Id.* Lettres de 0m,035.

6. *Id.* Lettres de 0m,055.

7. 4e colonne. Lettres de 0m,06.

8. 5e colonne. Lettres de 0m,055. Martelées.

9. *Id.* Lettres de 0m,052.

On voit que la matière n'en est pas différente de celle qui a inspiré les graffittes des Thermes du Nord, cités plus haut.

Il faut aussi signaler, au pied de la quatrième colonne, sur le dallage du portique, la présence d'un jeu de marelle gravé dans la pierre.

La destination exacte de l'édifice est inconnue. Point d'inscription qui nous l'apprenne, aucune représentation figurée, aucun détail caractéristique. On ne peut, cependant, s'empêcher de le rapprocher d'un monument situé sur le forum de Pompéi. Celui-ci se compose aussi d'un grand hémicycle formant niche dans le fond ; les deux côtés possèdent pareillement des niches, au nombre de quatre, dont une, plus importante, est constituée par un profond renfoncement. Le pavement est fait de belles dalles de marbre ; au centre de la pièce on a retrouvé les fondements d'un autel. L'ensemble des deux constructions n'est donc pas sans analogie. Mais, chose singulière, on est presque aussi incertain sur la destination de l'édifice de Pompéi que sur celle de la salle de Timgad. On y voyait autrefois une curie, supposition qui a été reconnue inexacte[1]. Fiorelli le nomme *atrium* et suppose qu'il était dédié au culte impérial[2]. Aujourd'hui, on lui donne le nom de sanctuaire des Lares de la cité, *lararium publicum*. Mais il faut avouer que les arguments sur lesquels on s'appuie sont assez fragiles. « Il est évident, dit M. Mau[3], que nous sommes en présence d'un édifice religieux, sinon proprement d'un temple. L'édicule dans l'abside, avec son large piédestal pour plusieurs images relativement petites, présente une analogie frappante avec les chapelles des Lares trouvées dans beaucoup de maisons privées. Les cités, comme les maisons, avaient leurs esprits gardiens. Le culte de ces divinités tutélaires avait été organisé par Auguste qui ordonna que, comme le Génie du maître de la maison était honoré dans la chapelle familiale, de même son Génie reçût des honneurs

(1) Breton, *Pompeia*, p. 131 ; Overbeck-Mau, *Pompeji*, p. 128.

(2) *Descrizione di Pompei*, p. 262.

(3) Mau, *Pompei, its life and art*, p. 102.

en même temps que les Lares des différentes cités... Sans aucun doute nous devons reconnaître dans cet édifice le sanctuaire des Lares de la cité. Sur le piédestal de la chapelle, dans l'abside, s'élevait probablement le Génie d'Auguste, représenté par une statue de l'empereur lui-même, avec sa toge jetée sur sa tête, offrant une libation ; à sa droite et à sa gauche étaient deux Lares... Il est aussi possible que d'autres dieux aient été associés aux Lares de la cité ; et peut-être dans les deux chapelles latérales y avait-il des images de Cérès et de Vénus Pompeiana. Pour les autres statues qui meublaient les huit niches, il vaut mieux s'abstenir de conjectures. » Il est bien à craindre que pour Timgad, comme pour Pompéi, le problème reste sans solution[1]. Il est à remarquer, toutefois, que le temple du Génie de la cité semble avoir été situé ailleurs, ainsi qu'il sera montré au chapitre suivant.

(1) M. Petersen, dans une note récente (*Jahrbuch des deutsch. arch. Instituts, Arch. Anzeiger*, 1903, p. 27), avance seulement que les niches contenaient des statues de dieux ou d'empereurs divinisés.

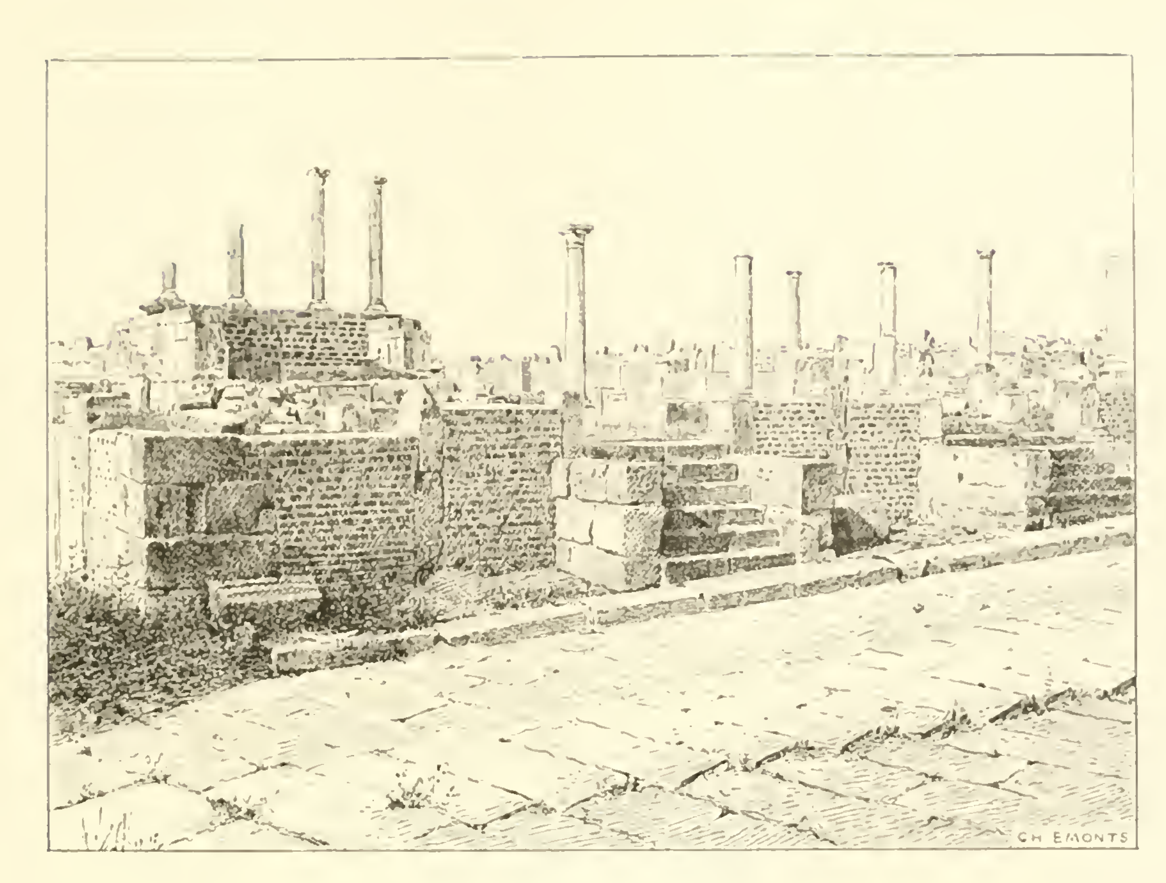


Fig. 143. — Entrée du temple.

LE TEMPLE DU GÉNIE DE TIMGAD

En face du marché, sur la grande voie qui de l'arc dit de Trajan conduit à la porte occidentale de la ville, se trouve un édifice qui s'ouvre sur cette voie[1] par trois perrons. Le mur d'enceinte n'étant pas parallèle au tracé de la rue, les perrons sont quelque peu de biais par rapport au trottoir; de plus, le terrain descendant sensiblement, le nombre des marches ne pouvait être le même pour tous : le premier escalier en compte quatre, le suivant et le troisième en ont six; avec cette différence que les marches du dernier sont plus élevées que celles du second. A côté du premier perron, en bordure de l'édifice, s'élève une grande base qui supportait quelque monument honorifique, aujourd'hui disparu.

En franchissant les perrons, on pénètre, par trois portes, dans

(1) Cf. Gsell, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, I. p. 139 et suiv., pl. XXI.

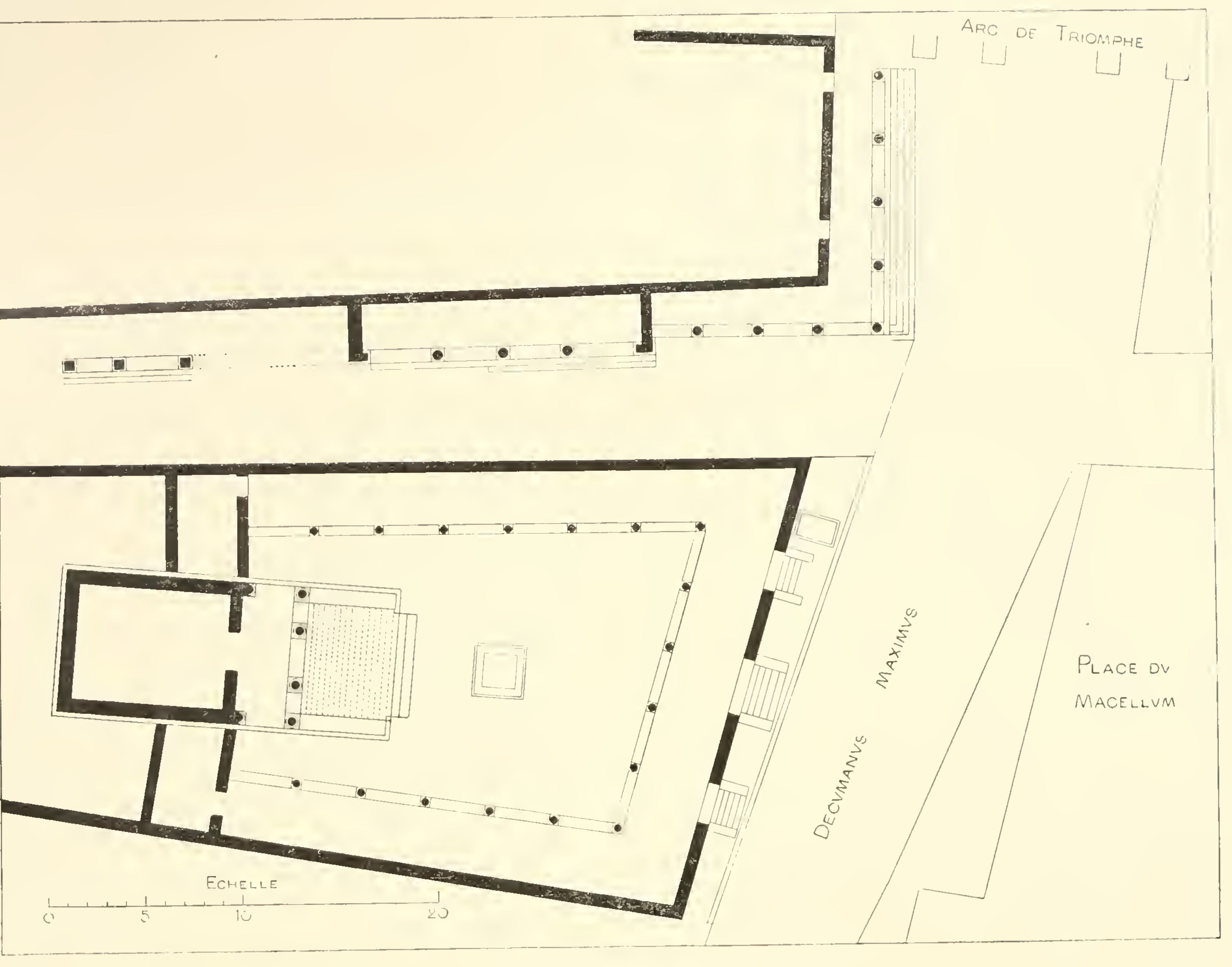


Fig. 144. — Plan du Temple.

une grande cour; elle affecte la forme d'un quadrilatère très irrégulier; aucun des côtés n'est parallèle à celui qui lui fait face. C'est le péribole d'un temple. Sur trois de ces côtés régnait un portique soutenu par 17 colonnes, dont 6 sur l'élévation principale. Au milieu de la cour et en avant de l'escalier du sanctuaire était disposé l'autel; il n'en reste plus que le soubassement; mais on a retrouvé des morceaux du couronnement ornementé qui le décorait. Au bout de chaque côté du portique, une porte donnait accès dans une chambre accolée aux murs latéraux de la *cella*. Il faut y voir soit des chapelles secondaires, soit quelque dépendance. On n'y a rien trouvé qui permît de préciser. Elles ne sont pas de la même époque que la partie centrale.



Fig. 145. — Chapiteau du Temple.

L'escalier du sanctuaire se composait jadis de 16 marches, encadrées par le prolongement du soubassement des murs latéraux de la *cella*. Celle-ci, précédée de quatre colonnes d'ordre corinthien, mesurait 7 mètres sur 8m,50. L'entre-colonnement du milieu, sensiblement plus large que les autres, avait 2m,15 environ. Les colonnes, cannelées et rudentées, sont un peu inférieures à 6 mètres. L'architrave est très simple et unie avec une seule moulure de couronnement; le soffite est mouluré. La frise se compose de dés en pierres d'une largeur et d'une épaisseur égale au diamètre supérieur des colonnes et placé au droit de celles-ci; puis, entre ces dés, de placages en pierre de 20 centimètres d'épaisseur seulement, de façon

à réduire autant que possible le poids de l'entablement au-dessus des vides entre les colonnes. Chacun des dés et des placages était décoré de moulures formant encadrement. La corniche était dépourvue d'ornements; nous en possédons tous les éléments, ainsi que les morceaux d'angle du fronton qu'une cimaise de pierre surmontait.

La sculpture des chapiteaux (fig. 144) est intéressante; l'abaque est orné de canaux et de perles; les rosaces sont toutes différentes.

On a recueilli dans les déblais de la cour un certain nombre d'inscriptions qui ne sont pas sans intérêt pour déterminer l'attribution de ce sanctuaire. Cinq sont gravées sur des dés de dimension à peu près semblable[1]. On y lit le nom de Jupiter, celui de Junon, celui de Minerve, celui de Liber Pater et enfin celui de Silvain. Ce dernier autel est brisé à droite, il ne reste plus que[2] :

SIL*vano*
DEO
PATRIO

Il nous apprend que Silvain était un des dieux protecteurs de Thamugadi. Le culte de cette divinité n'est pas très fréquent en Afrique; elle paraît avoir été cependant assez en honneur dans la Numidie[3] et particulièrement dans les régions voisines de l'Aurès. On a trouvé des ex-voto à Silvain, à el-Kantara[4] et surtout à Lambèse. Là il y avait, sur le Djebel-Asker, un temple en son honneur, bâti par la légion[5]; et elle lui avait aussi consacré une des chapelles latérales du sanctuaire d'Esculape[6]. On ne saurait s'étonner que Thamugadi, fondé par la légion, ait été placé ou se soit placé sous la tutelle particulière de ce dieu.

C'est également de cet édifice que proviennent deux autres grandes inscriptions, connues depuis longtemps, où se lit le nom de Valerius Florus, gouverneur de Numidie sous Dioclétien et Maxi-

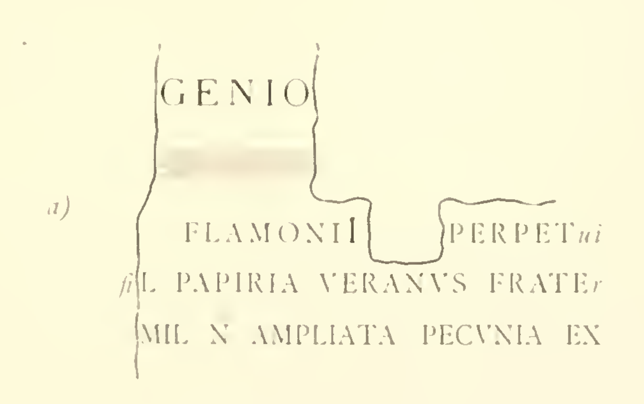
(1) *Bull. arch. du Comité*, 1898, p. CLVII.
(2) *Ibid.*, 1901, p. 312.
(3) *C. I. L.*, VIII, 5933 (Aïn-el-Bey); 6354 (Rouffak); 6963 (Constantine).
(4) *Ibid.*, 2499.
(5) *Ibid.*, 2671.
(6) *Ibid.*, 2672 et suiv.

mien [1]. L'une est dédiée à Jupiter Optimus Maximus, l'autre au *Genius Virtutum Mars Augustus.*

Le sanctuaire voisin du marché était donc destiné à honorer plusieurs divinités, parmi lesquelles la triade capitoline et un patron spécial de la cité, Silvain. Cette considération permettrait de supposer qu'il était consacré au culte de ce qu'on pourrait appeler les Lares publics de Timgad.

Une autre inscription, bien que fort mutilée, vient corroborer et préciser cette supposition. Elle est gravée sur un placage de pierre, brisé aujourd'hui en plusieurs morceaux, qui mesurait 1 mètre de hauteur et qui faisait partie de la frise de l'édifice. Cette hauteur est précisément celle des dés surmontant les colonnes dont il a été question plus haut.

Les lettres, hautes de 0m,085, sont d'une gravure excellente.



A cet ensemble s'ajoutent deux autres fragments, l'un (*b*) appartenant à la première ligne et terminant cette ligne, l'autre (*c*) contenant sans doute une parcelle des lignes 2 et 3, sans que sa place puisse être indiquée avec précision.

b) *au*G SAC*rum*

c) M PVP

(1) *C. I. L.*, VIII, 2345, 2346.

Comme on le voit, la deuxième ligne est martelée. Dans le fragment *a*), au-dessus du blanc qui précède le mot FLAMONII, on aperçoit la queue d'un Q qui figurait jadis dans cette deuxième ligne, au-dessous du G de GENIO, un peu à gauche. On lira : *Genio..... [Au]g(usto) sac[rum..... aedem ? quam.....] M. Pup[ius... in honorem] flamonii perpet[ui promiserat..... Pupius..... fi]l(ius) Papiria (tribu) Veranus frate[r..... ex sestertium.....] mil(ibus) n(ummum) ampliata pecunia ex[coluit idemque dedicavit]*.

Quelque difficile à compléter que soit cette inscription, elle prouve que le monument était dédié à un Génie..... Auguste.

Or le *Genius patriae* ou le *Genius loci* se rencontrent plus d'une fois dans des inscriptions de Numidie associés à la triade capitoline et à d'autres divinités du Panthéon romain. C'est ainsi que la dédicace du grand temple de Lambèse[1] est faite *Numinibus Augustis Jovi Optimo Maximo, Junoni Reginae, Minervae et Genio Lambaesis*[2].

Si l'on remarque, de plus, que dans les environs du temple, sinon sur son emplacement même[3], on a trouvé un petit autel portant les mots[4] :

GENIO
COLONAE
THAMVG

Genio coloniae Thamug(adensium).

on sera conduit à restituer sur la frise de l'édifice *Genio [coloniae* ou *patriae] Aug. sacrum* et à le considérer comme le temple du Génie de Thamugadi.

(1) *C. I. L.*, VIII, 2611, 2612.
(2) Cf. *Ibid.*, 4189, 4192, 4196, 4197, 4198 (pour Verecunda), 4578 (pour Diana).
(3) Il était, quand j'en ai copié l'inscription, « en face le marché, sur l'autre bord de la voie ».
(4) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 160, n. 38.

Dans le même endroit, parmi les pierres de toute sorte accumulées sous les portiques du péribole, on a recueilli une inscription qui, à première vue, paraît se rapporter à cet ensemble[1] :

IMP CAES DIVI
HADRIANI FIL
DIVI TRAIANI
PARTHICI NEPO
DIVI NERVAE PRO
NEPOTE T AELIO HA
DRIANO ANTONINO
AVG PIO P P IMP II
PONTIF MAXIMO
TRIB POTESTAT XIIII
COS IIII
PLATEAM STRATAM
M VALERIVS ETRVSCVS
LEG AVG PR PR PATRO
NVS COL DEDIC D D P P

Du contenu de ce texte, on a conclu que le légat M. Valerius Etruscus avait fait établir le pavage de la place[2]. On peut pourtant se demander si la pierre n'a pas été ultérieurement apportée dans le péribole du temple pour quelque reconstruction. On connaît, en effet, trois exemplaires de la même inscription : l'un, en tout semblable à celui qui est rapporté plus haut, était employé, comme marche dans la basilique du forum[3] ; les deux autres, qui portent, au lieu du nom de Valerius Etruscus, légat de Numidie en 151-152[4], celui d'un de ses prédécesseurs, C. Prastina Messalinus, légat en 144-146[5], ont été trouvés, le premier au forum[6], le

(1) *Ibid.*, 1898, p. CLVIII.

(2) R. Cagnat, *loc. cit.* ; Gsell, *Les Monuments antiques de l'Algérie*, p. 139.

(3) Inédit.

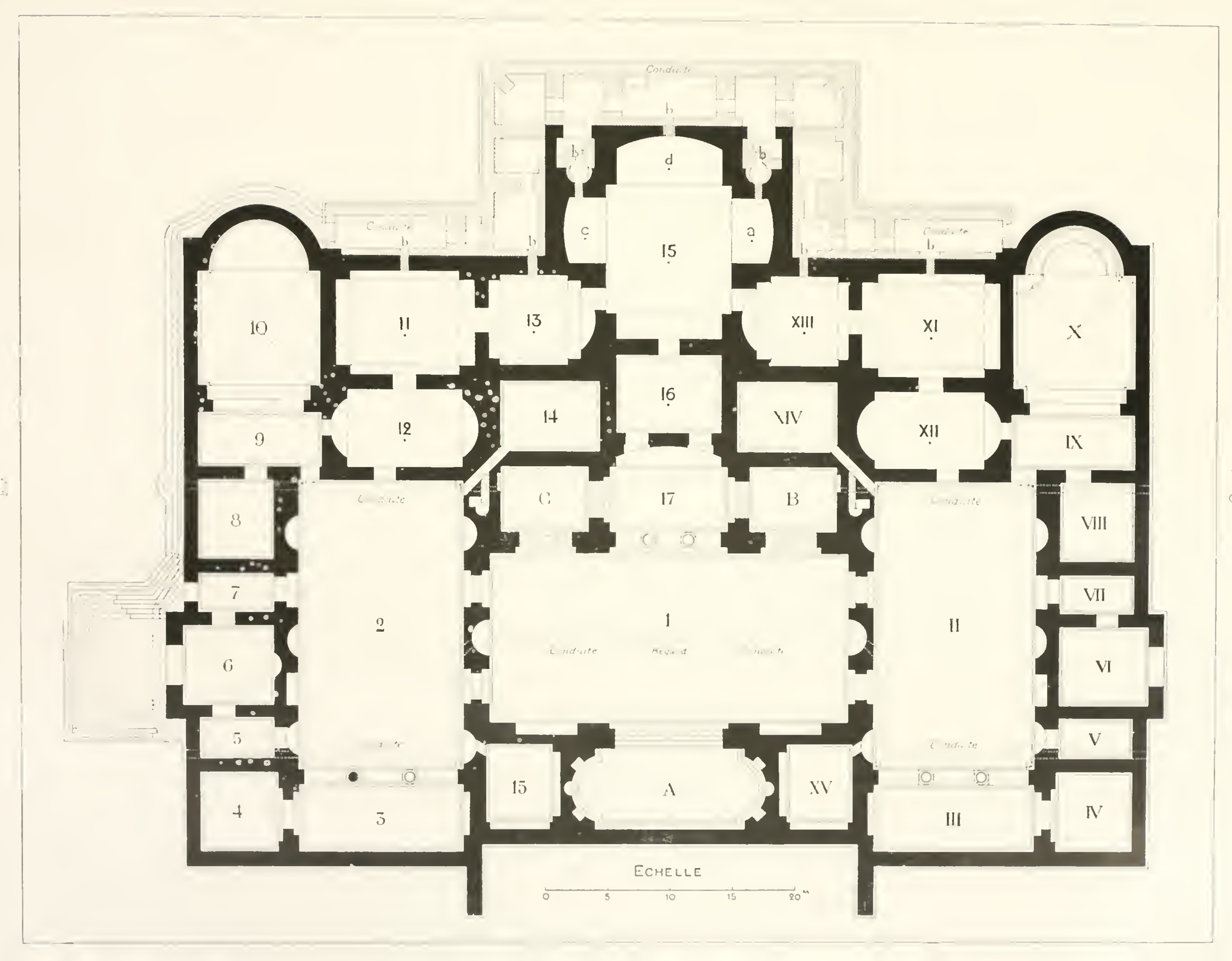
(4) Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, p. 365. Cf. p. 383.

(5) *Ibid.*, p. 357.

(6) *C. I. L.*, VIII, 17851. Malgré sa mutilation, il semble bien que ce fragment dont les dernières lignes sont disposées absolument comme celles de l'inscription citée à la note suivante, en sont une répétition. La hauteur des lettres est la même.

second à 150 mètres environ de notre temple, sur le sol d'une basilique chrétienne[1]. Une telle dispersion de monuments relatifs au même fait ne permet évidemment d'avancer aucune affirmation au sujet de leur emplacement primitif. On ne peut dire quelle est la place — ou peut-être les places — que les deux légats firent daller.

(1) *Recueil de Constantine*, 1901, p. 244.


Ouest
ECHELLE
0 5 10 15 20 m







1. Fourneau du bassin d.



2. Couloir de service

GRANDES THERMES DU NORD



1. Angle [illegible]



[illegible] ientrée.

GRANDS THERMES DV NORD



[illegible] Salle 1.



4. Sa[illegible] chau[illegible]es

PETITS THERMES DE L'EST



5. Angle Nord



6. [illegible] centrale.

SALLE [illegible]-CIRCVLAIRE

